

DÉPARTEMENT DE SERVICE SOCIAL

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

DISCONTINUITÉS ET PASSAGE À LA VIE ADULTE : ANALYSE DES LOGIQUES
D'INTERVENTION EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

par

Pierre-Olivier Babin

Bachelier (ès arts) en Psychologie
de l'Université de Sherbrooke

ESSAI PRÉSENTÉ

pour obtenir

la Maîtrise en Service social

Sherbrooke

Octobre 2006

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE 1 : LE PROCESSUS DE PASSAGE À LA VIE ADULTE	10
1.1 Dynamique développementale du passage à la vie adulte	10
1.1.1 Une résolution des conflits de l'enfance	11
1.1.2 Des crises développementales.....	13
1.1.3 Une structure de vie.....	14
1.2 Diversité dans le processus de passage à la vie adulte.....	17
1.2.1 Le modèle traditionnel	17
1.2.2 Vers une remise en question du modèle traditionnel	19
1.2.2.1 Un report des seuils d'entrée.....	19
1.2.2.2 Une zone intermédiaire entre les seuils.....	20
1.2.2.3 La précarisation résidentielle : une nouvelle composante du passage à la vie adulte.....	22
1.2.2.4 Déclin et transformations des rites de passage.....	23
1.3 Vers une lecture constructiviste du passage à la vie adulte	25
1.3.1 Se sentir complètement adulte.....	25
1.3.2 Se sentir « plus ou moins » adulte.....	27
1.3.3 Se sentir « pas du tout » adulte.....	29
1.4 La détresse psychologique racontée par les jeunes adultes.....	30
1.5 Le passage à la vie adulte chez les jeunes en protection de la jeunesse.....	32
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES LOGIQUES D'INTERVENTION DANS LES PROGRAMMES DE TRANSITION À LA VIE ADULTE.....	36
2.1 La démarche d'analyse.....	36
2.2 Analyse des logiques d'intervention	38
2.2.1 Logique du développement de l'autonomie	38
2.2.2 Logique de l'insertion sur le marché du travail	42
2.2.3 Logique de l'insertion résidentielle.....	46
2.2.4 Logique de la mise en réseau	50
2.2.5 Logique de résolution de conflits identitaires ou psychologiques	51
CHAPITRE 3 : DISCONTINUITÉ ET PASSAGE À LA VIE ADULTE EN PROTECTION DE LA JEUNESSE	58
3.1 Conceptualisation de la discontinuité.....	58
3.2 Dimensions de discontinuité dans les programmes de transition.....	60
3.2.1 Développement de l'autonomie	61
3.2.2 Insertion résidentielle	63

3.2.3 Insertion professionnelle	64
3.2.4 Développement de l'identité	66
3.3 Autres dimensions de discontinuité à considérer, mais absentes des programmes de transition.....	68
3.3.1 Santé psychologique.....	68
3.3.2 Projection dans le temps.....	70
3.4 La discontinuité processuelle	73
3.5 La discontinuité transversale.....	73
3.6 Le potentiel du mentorat comme réponse à la discontinuité processuelle et transversale.....	76
 CONCLUSION	 80
 BIBLIOGRAPHIE	 85

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte.....	18
Figure 1.2 : Transformation du modèle d'entrée dans la vie Adulte	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : La logique du développement de l'autonomie.....	38
Tableau 2 : La logique de l'insertion sur le marché du travail.....	42
Tableau 3 : La logique de l'insertion résidentielle.....	46
Tableau 4 : La logique de la mise en réseau.....	50
Tableau 5 : La logique de la résolution de conflits identitaires ou psychologiques.....	51

INTRODUCTION

Cet essai s'inscrit dans la continuité d'un projet de stage de maîtrise où j'ai eu l'occasion d'intervenir auprès de jeunes adultes bénéficiaires des services de protection de la jeunesse. L'objectif de ce stage était d'accompagner des jeunes au prise avec des difficultés diverses d'insertion sociale (problèmes au niveau de la santé, de l'employabilité et du logement, par exemple) suite au départ du système de protection de la jeunesse. Cette préoccupation pour le passage à la vie adulte des jeunes en protection de la jeunesse origine aussi d'une expérience professionnelle antérieure. En effet, ayant travaillé au sein d'un organisme d'hébergement intervenant auprès de jeunes atteignant la majorité légale et dont la prise en charge par le système protection de la jeunesse se terminait, j'ai rapidement pris conscience de leurs difficultés à effectuer le passage à la vie adulte. Après leur départ de la maison d'hébergement, devant les sérieux problèmes auxquels ils avaient à faire face, plusieurs de ces jeunes revenaient nous voir après quelques temps pour demander de l'aide. Or, malgré la volonté des intervenants de la ressource d'offrir un soutien à ces jeunes, il était plutôt ardu de répondre à leurs besoins dans un contexte où les programmes et les ressources humaines affectés à ce type d'intervention sont rares.

L'enjeu du passage à la vie adulte est particulièrement préoccupant pour ces jeunes qui ne vivent pas dans leur milieu familial et qui de surcroît, ont vécu des placements successifs en familles d'accueil où en ressources institutionnelles. Les interventions auprès du jeune se font souvent dans le registre de la protection et de la

réadaptation laisse inexploré tout un champ d'intervention centré sur la transition à la vie adulte. Malgré quelques programmes visant une meilleure préparation à la vie autonome, on constate pourtant que l'ensemble de ces jeunes vivent des difficultés importantes lors de la transition à la vie adulte.

Mon stage à la maîtrise voulait pallier à cette lacune en offrant la possibilité à des jeunes de bénéficier d'un suivi après la prise en charge. Cette expérience m'a fait réaliser la complexité d'une intervention d'accompagnement auprès de ces jeunes. Le passage à la vie adulte est un processus qui mérite une attention particulière allant au-delà de la simple constatation de l'atteinte de la majorité légale. Une meilleure compréhension de ce processus de passage à la vie adulte permettrait de penser autrement l'intervention auprès de ces jeunes et de favoriser l'innovation des pratiques sociales de soutien et d'accompagnement dans le passage à la vie adulte.

Dans le premier chapitre, je tenterai de circonscrire le processus de passage à la vie adulte en explorant diverses approches disciplinaires de la question. Ce processus sera présenté dans un premier temps, sous l'angle de la psychologie développementale. Plusieurs auteurs ont tenté de théoriser le processus de développement de l'individu. Houde, dans son ouvrage intitulé *Les temps de la vie : le développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie*, présente une synthèse intéressante des auteurs s'étant intéressés au développement vers l'âge adulte. À partir de cet ouvrage, je me suis intéressé à certains auteurs qui en privilégiant une perspective psychologique, prennent tout de même en considération la dimension sociale du passage soit : Gould,

Erikson et Levinson. De plus, j'ai considéré que ces auteurs pouvaient apporter un éclairage intéressant sur la problématique du passage à la vie adulte chez les jeunes en protection de la jeunesse notamment en mettant en lumière l'importance du développement de l'identité.

Toujours dans l'optique de mieux comprendre le processus de passage à la vie adulte, je présenterai un modèle du passage à la vie adulte en fonction de l'évolution du contexte social en m'intéressant entre autre aux travaux du sociologue Galland. Cet auteur propose une modélisation de l'entrée dans la vie adulte qui tient compte de seuils objectifs de passage (professionnel, matrimonial) ainsi que des espaces de transition entre ces seuils. Je présenterai ensuite une vision constructiviste de ce passage où la perception subjective de la personne occupe une place centrale. Les travaux de Bidart sur le cheminement vers la vie adulte apportent une lecture intéressante à ce sujet. Je terminerai le chapitre en parlant de la détresse psychologique comme une dimension présente chez les jeunes adultes pour ensuite jeter un regard sur la réalité particulière du passage à la vie adulte chez les jeunes en protection de la jeunesse.

Le second chapitre sera consacré à l'analyse des logiques d'intervention émergeant des programmes de transition à vie adulte. Ces programmes de transition sont souvent élaborés par le milieu d'intervention en protection de la jeunesse pour faciliter l'insertion dans le « monde adulte » des jeunes en voie d'atteindre la majorité. Des alternatives intéressantes sont aussi proposées par certains organismes communautaires.

La démarche ayant conduit l'analyse des logiques d'intervention sera présentée à titre de préambule de ce deuxième chapitre.

Dans le dernier chapitre, j'élaborerai une synthèse critique des logiques d'intervention en lien avec les dimensions émergentes du processus de passage à la vie adulte. La discontinuité comme concept intégrateur de la problématique sera alors présenté comme notion qui constitue le fil conducteur de l'orientation que je propose. Des pistes de réflexions pouvant inspirer les pratiques d'intervention auprès des jeunes de la protection de la jeunesse en processus de passage à la vie adulte seront aussi discutées.

CHAPITRE 1 : LE PROCESSUS DE PASSAGE À LA VIE ADULTE

Le passage à la vie adulte est un concept qui a été exploré par plusieurs auteurs de disciplines variées. Devant cette multitude d'écrits sur le sujet, il a été nécessaire de sélectionner la littérature la plus pertinente dans le cadre d'analyse de cet essai. J'ai privilégié les théories issues du domaine de la psychologie et de la sociologie. Les théories psychologiques du passage à la vie semblent avoir davantage été élaborées par des auteurs américains alors que le contenu sociologique paraît être l'apanage de théoriciens français et québécois. Sans avoir la prétention d'exhaustivité sur le sujet, les auteurs consultés pour la rédaction de ce chapitre se complètent bien et permettent d'apporter une compréhension relativement élaborée du processus de passage à la vie adulte.

1.1 Dynamique développementale du passage à la vie adulte

Parler de passage à la vie adulte dans une perspective développementale c'est accepter d'emblée de considérer que des changements correspondent à des étapes dans le parcours de vie d'un individu. Que l'on les nomme phases ou stades, ces étapes sont souvent délimitées par des tranches d'âges qui marquent le passage à d'autres schèmes de comportements. Il serait cependant réducteur d'attribuer ces changements à un processus de maturation uniquement biologique ou voire même, psychologique. Les théories développementales prennent généralement en compte les interactions de la personne avec son environnement dans l'explication du changement de la personne.

Vu la grande quantité d'auteurs qui se sont intéressés au développement de la personne, il serait difficile d'en venir à une description exhaustive dans le cadre de cet essai. Il ne s'agit pas ici de faire un résumé des grandes théories du développement humain, mais de s'inspirer de certains auteurs pour mieux comprendre la dynamique du passage à la vie adulte. Dans cette section, je présenterai donc quelques conceptions du développement de la personne pouvant apporter une meilleure compréhension du passage à la vie adulte.

1.1.1 Une résolution des conflits de l'enfance

De façon générale, mais particulièrement pour les tenants d'une approche psychanalytique, le passage à la vie adulte est marqué par l'interface entre les conflits de l'enfance et les nouvelles exigences de la vie adulte. Ainsi, pour Jung (dans Houde 1991), le jeune adulte est parfois au prise avec les « investissements émotifs et les conflits de l'enfance ». C'est donc dire qu'une mauvaise résolution de ces conflits a un impact sur le devenir du jeune adulte.

Gould (dans Houde 1991) reprend cette conception du conflit entre l'enfance et le monde adulte dans son modèle de la transformation. Selon Gould, le développement de la personne se fait à travers diverses phases où l'enjeu principal est la transformation de la conscience de l'enfant qui devient une conscience adulte. Afin d'évoluer à travers les phases, l'individu doit donc démystifier certaines fausses prémisses héritées de son monde infantile. Ces processus ne sont pas sans provoquer des conflits internes sous

forme de tiraillement entre une perception ou des désirs d'enfant et les impératifs de la vie adulte.

Dans le modèle de Gould, il existe deux phases qui correspondent au passage à la vie adulte. La phase I se nomme : *Quitter le monde de ses parents*. Lors de cette phase, la conscience d'enfant est encore très présente et le jeune doit se défaire de la fausse croyance « qu'il appartiendra toujours à ses parents et qu'il croira toujours en leur conception du monde »¹. L'individu doit aller au-delà de sa crainte de séparation pour devenir graduellement indépendant et autonome. De ce point de vue, le départ de la maison constitue une étape permettant d'appriivoiser la séparation et de développer les habiletés nécessaires pour devenir autonome. C'est aussi lors de cette période que la personne prend une distance face aux croyances, aux normes et aux valeurs des parents pour développer une vision du monde qui lui est propre.

Par la suite, la personne entre dans la seconde phase : *Ne plus être l'enfant de personne*. C'est à ce moment que la personne doit assumer les responsabilités inhérentes à la vie adulte. Elle doit se positionner face à des dimensions comme le travail, le mariage et la famille. De façon générale, il faut remettre en question la fausse croyance que « faire les choses comme mes parents, avec volonté et persévérance, donnera des résultats »². La personne a intérêt à orienter ses choix de vie en fonction de ce qu'elle est et croire en la possibilité de faire les choses autrement que ses parents. Au plan affectif, la vie de

¹ HOUDE, Renée (1991). *Les temps de la vie : Le développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie*, Gaëtan Morin, Boucherville p.167

² Ibid., p. 172

couple ne doit pas mener à l'installation d'une dynamique de dépendance où l'autre devient la figure parentale qui pallie aux incapacités personnelles.

En résumé, l'enjeu principal du passage à la vie adulte que Gould semble vouloir faire ressortir par l'entremise de son concept de transformation est la nécessité de se distancer des parents pour construire une identité personnelle. L'indépendance devient gage d'une meilleure trajectoire dans la vie adulte.

1.1.2 Des crises développementales

Erikson (dans Houde 1991) endosse aussi la conception psychanalytique de résolution des conflits antérieurs dans le passage réussi à une étape de vie suivante. Erikson va cependant proposer un modèle plus élaboré que celui de la résolution des conflits de l'enfance. Le passage d'un stade à un autre (puisque Erikson préfère ce concept à celui de phase) déclenche une crise développementale. Ces crises viennent créer un déséquilibre qui a un potentiel de croissance psychosociale, mais aussi de mauvaise adaptation. Ainsi, à travers ces crises, l'individu est appelé à intégrer un équilibre entre le pôle positif et négatif correspondant à son stade de développement. Or, selon ce modèle, un surinvestissement dans le pôle positif constitue une résolution du conflit aussi problématique que pourrait représenter le surinvestissement du pôle négatif.

Dans la théorie d'Erikson, le passage à la vie adulte correspond au stade *intimité vs isolement*. Alors que l'adolescence est la période où l'individu cherche à développer son identité, le début de la vie adulte constitue le moment du développement de

l'intimité. Sous l'angle de la crise développementale, le jeune adulte est confronté à une tension entre l'intimité et l'isolement. Par intimité, Erikson entend l'intimité avec soi et avec les autres. Comme Houde le mentionne « l'intimité réelle implique la capacité d'éprouver les besoins et les préoccupations d'une autre personne comme aussi importants que les siens »³. Cette capacité semble supposer une bonne connaissance de soi, de son identité. Or, cela illustre bien la logique d'Erikson où la résolution du conflit du stade antérieur a un impact sur le stade subséquent. Dans ce cas-ci, le développement d'une identité relativement stable serait une condition nécessaire à la capacité de vivre l'intimité. Une citation d'Érikson illustre très bien cette dynamique : « Que beaucoup de nos patients s'effondrent à un âge que l'on peut considérer comme préadulte plutôt que comme postadolescent, cela s'explique par le fait que souvent seul l'essai d'un engagement dans une amitié et une compétition intimes ou dans l'intimité sexuelle révèle pleinement la faiblesse latente de l'identité. »⁴. C'est donc au stade de *l'intimité vs isolement* que la personne consolidera une relation de couple ou sera en mesure s'ouvrir davantage sur le monde. Cela exige une capacité à se relier aux autres sans pour autant négliger l'importance de prise de distance dans certaines situations.

1.1.3 Une structure de vie

Une autre façon de voir le développement de la personne est de considérer l'espace entre la personne et son univers social. Levinson parle du concept de structure de vie pour désigner « le schéma sous-jacent de la vie d'une personne donnée à un temps

³ HOUDE, Renée (1991). *Les temps de la vie : Le développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie*, Gaëtan Morin, Boucherville p.61

⁴ ÉRIKSON, Érik H (1972). *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Flammarion, France p.165

donné »⁵⁵. La structure de vie vient gouverner la relation entre la structure de personnalité et la structure sociale. À la différence du modèle d'Erikson centré sur la notion de crise développementale, le modèle de la structure de vie de Levinson est construit autour de la notion de phases, certaines permettent l'élaboration et la stabilisation de la structure de vie (phases de stabilité) d'autres amène une dé cristallisation (phases de transition). Les transitions sont donc des moments où l'on remet en question la structure existante pour laisser émerger une nouvelle structure de vie. La transition selon Levinson (dans Houde 1991), fait le pont entre deux états de plus grande stabilité. La transition se déroule en trois temps. Il y a un processus de séparation où l'on remet en question la structure existante qui est suivi d'une période de flottement et d'un temps de reconstruction de la structure de vie.

Selon le modèle de Levinson, il y a trois phases significatives de la vie adulte : la transition du jeune adulte, l'entrée dans le monde adulte et la transition de la trentaine. Plutôt que de considérer les événements significatifs comme des balises des phases, Levinson définit les phases par les tâches développementales qui leurs sont associées. Alors, de façon générale, il existe quatre tâches principales à accomplir à travers les trois phases significatives de la vie adulte. Tout d'abord, l'individu doit construire ce que Levinson appelle un rêve de vie. Fortement relié à l'image de soi, le rêve de vie est une force intuitive qui permet à la personne de s'orienter dans ses choix ou ses aspirations. De plus, établir une relation avec un mentor constitue une tâche très importante pour le développement vers la vie adulte. Ce mentor peut servir à la fois de guide et de modèle

⁵⁵ HOUDE, Renée (1991). *Les temps de la vie : Le développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie*, Gaëtan Morin, Boucherville p.117

dans le développement du jeune adulte. Il est aussi une figure de transition qui peut même faciliter la réalisation du rêve de vie. Faire en sorte de canaliser ses intérêts et aptitudes en occupation professionnelle constitue une autre tâche fort importante à travers cette période de vie. Levinson considère cependant que cette tâche peut s'avérer complexe pour les individus qui ont une faible connaissance de soi. Pour terminer, la dernière tâche de cette période consiste à se choisir un partenaire de vie et fonder une famille.

En plus des quatre tâches majeures, l'individu est appelé à réaliser des sous-tâches spécifiques aux phases de développement. Dans la phase de *transition du jeune adulte* qui se situe entre 17 et 22 ans, il y a, comme mentionné précédemment au sujet de la transition, un processus de séparation. Dans ce cas-ci, ce sera une séparation de la structure de vie adolescente et pré-adulte. Par la suite, le jeune commence à explorer le monde adulte en faisant des choix provisoires. Il s'agit en quelque sorte de la période de flottement que l'on retrouve dans le processus de transition. Dans la phase *d'entrée dans le monde adulte*, l'individu entre dans une première phase de stabilisation. Après avoir exploré des possibilités en regard du travail, des relations amoureuses, d'un style de vie et des valeurs, le jeune prendra racine dans une structure de vie stable sans pour autant se définir de façon définitive comme adulte.

En somme, dans ce modèle, l'individu se développe dans l'espace de médiation entre son univers interne (valeurs, personnalité, conflits) et son univers externe (relations avec les autres et environnement social). À travers les diverses phases où

alternent moments de transition et de stabilisation, l'individu expérimente les rôles associés à l'âge correspondant sous forme de tâches développementales.

Les théories développementales exposées dans cette section nous permettent de mieux saisir la dynamique du soi lors de son passage à la vie adulte. À travers les conflits internes ou l'expérimentation des tâches développementales, la personne se construit une personnalité en constate évolution. Que ce soit sous forme de phase ou de stade, les étapes du développement vers l'âge adulte offrent un portrait généraliste de ce que doit être la personne à un moment de sa vie. Cependant, lorsqu'il est question de comprendre la diversité des possibilités dans les modalités de passage à la vie adulte, en fonction du contexte de vie et des transformations sociales, la perspective sociologique peut offrir un éclairage nouveau. Dans la prochaine section, j'aborderai cette perspective.

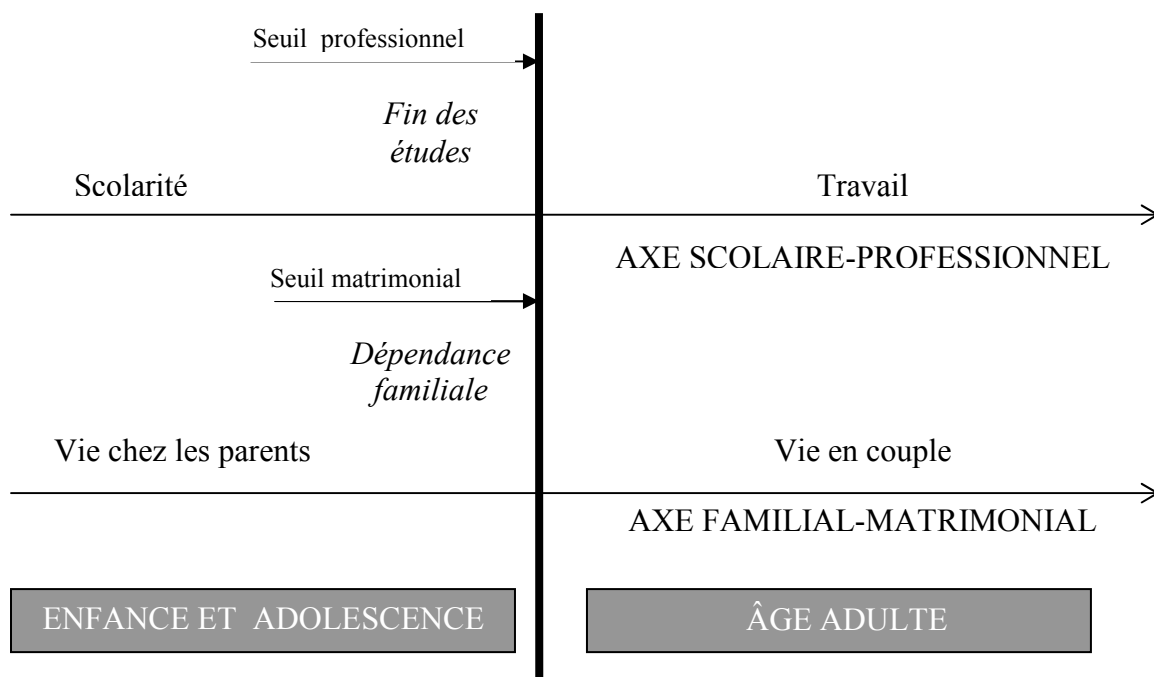
1.2 Diversité dans le processus de passage à la vie adulte.

1.2.1 Le modèle traditionnel

Selon Galland (1991), entrer dans la vie adulte consiste à franchir des étapes sociales introduisant aux rôles d'adulte. Ces étapes que Galland (1996) qualifie de bornes, permettent d'introduire à de nouveaux statuts ou de nouveaux rôles sociaux. L'auteur nous mentionne quatre principales bornes : la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ de chez les parents et la formation d'un couple. Le passage à la vie adulte se fait sous deux axes que Galland nomme axe scolaire-professionnel et axe familial-matrimonial. L'axe scolaire-professionnel va de l'école au travail alors que l'axe familial-matrimonial va de la famille d'origine à la vie matrimoniale.

Il existe des spécificités liées au sexe et à la classe sociale qui viennent nuancer la tendance générale du passage à la vie adulte. Pour des fins de compréhension et par souci de centrer sur l'essentiel, nous présenterons une version épurée du modèle traditionnel de passage à la vie adulte (voir figure 1.1). Dans le modèle traditionnel, entrer dans la vie adulte est marqué par l'obtention d'un emploi et le départ de la vie familiale pour aller vivre en couple. Il existe un fort synchronisme dans le franchissement de ces étapes. En d'autres termes, se trouver un emploi coïncide bien avec le départ du nid familial pour aller vivre en ménage. Dans ce modèle, l'individu passe d'un statut d'adolescent dépendant de la famille à un statut d'adulte caractérisé par son autonomie économique, résidentielle et affective (Galland 1996). Or, le passage de l'adolescence à l'âge adulte s'y fait de façon relativement abrupte, mais la frontière entre ces deux temps de vie est très bien délimitée.

Figure 1.1 Le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte (Galland 1996)



1.2.2 Vers une remise en question du modèle traditionnel

1.2.2.1 Un report des seuils d'entrée


Depuis le début des années soixante-dix, le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte, face aux profondes transformations du contexte politique, économique et social, est remis en question. On observe un report de tous les seuils (ou bornes) marquant l'entrée dans la vie adulte. Faisant référence à l'axe scolaire-professionnel, Galland (1996) souligne que les jeunes vont terminer leurs études à un âge plus tardif. Cette tendance s'explique principalement par une meilleure accessibilité aux études supérieures pour l'ensemble de la population. Le report de l'âge de fin des études a bien sûr un impact équivalent sur l'âge où le jeune se présente sur le marché du travail. L'allongement des études n'est pas le seul facteur expliquant l'entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail. En effet, le contexte de précarité du travail crée chez les jeunes des statuts intermédiaires (chômeurs, employé à temps partiel) à une situation professionnelle stable.

L'axe familial-matrimonial subit aussi des changements importants dans ce nouveau contexte. De façon générale, les jeunes quittent plus tard la famille d'origine. Le Recensement de 2001 au Canada relate que 41% des jeunes âgés entre 20 et 29 ans demeuraient chez leur parent en 2001 alors qu'il y en avait seulement 27,5 % en 1998⁶. Galland (1991) attribue ce phénomène de report de la décohabitation familiale d'une part, au phénomène de prolongation des études dont il a été question précédemment et d'autre

⁶ dans : BEAUJOT, Roderic. *Retardement des transitions de la vie : Tendances et conséquences*, Rapport, Institut Vanier de la Famille, mai 2004, p.18

part, aux situations précaires vécues après les études. Dans la même logique que Galland, Beaujot (2004) expliquait que demeurer chez ses parents permet d'effectuer d'autres transitions de l'adolescence à la vie adulte : terminer ses études, expérimenter des relations et se trouver un emploi. La vie en couple ou le mariage est un autre indicateur de l'entrée dans la vie adulte qui se voit retardé. Ce phénomène s'inscrit dans la foulée des nouveaux contextes énumérés précédemment. Ainsi, on cherche à terminer ses études et à se trouver un emploi stable avant de s'investir dans une relation de couple.

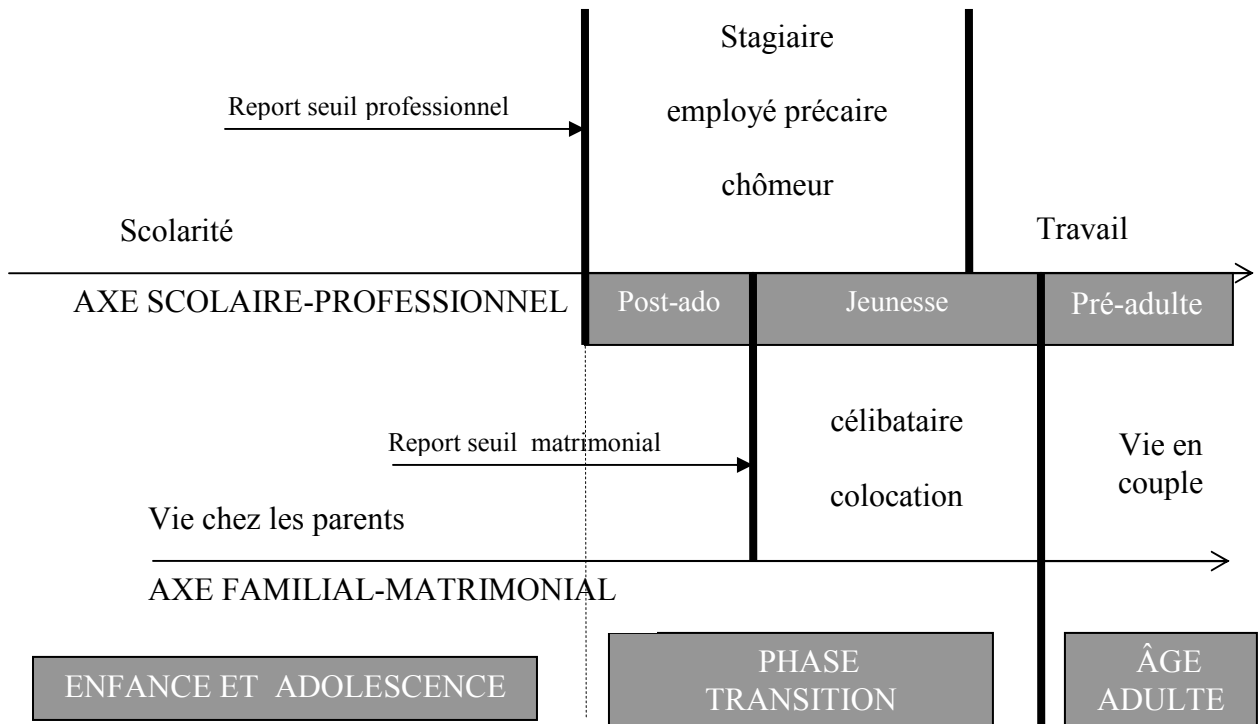
1.2.2.2 Une zone intermédiaire entre les seuils

Comme nous  ns pu le constater, il existe un glissement des seuils d'entrée dans la vie adulte vers des âges plus avancées. Par contre, la nouvelle tendance dans le modèle de passage à la vie adulte ne se réduit pas à ce glissement. Désormais, des espaces intermédiaires, voire même des zones d'ambiguïté tendent à se dessiner entre les seuils. Cela veut dire que les seuils de sortie de l'adolescence ne correspondent plus aux seuils d'entrée dans la vie adulte. Sur l'axe scolaire-professionnel, terminer ses études ne signifie pas nécessairement une insertion immédiate sur le marché du travail. Le même phénomène se produit sur l'axe Familial-Matrimonial alors que quitter le domicile familial n'est pas synonyme de passage à la vie conjugale. Ces espaces intermédiaires introduisent de nouveaux statuts n'appartenant ni entièrement à l'adolescence ni entièrement à l'adulte. Par exemple, sur l'axe Scolaire-Professionnel, nous verrons apparaître des statuts de stagiaire, employé précaire ou chômeur tandis que sur l'axe familial-matrimonial, nous pourrons constater que certains jeunes iront vivre

seuls ou en colocation avec des amis avant de s'installer définitivement en ménage. (Voir figure 1.2)

Cet espace intermédiaire peut être qualifié de phase de transition entre l'adolescence et l'âge adulte. Galland (1996) a découpé cette phase de transition en trois séquences démontrant toute la diversité des trajectoires qui précèdent la vie adulte dans le contexte actuel (Voir figure 1.2). Il ne s'agit pas d'un passage obligé à travers les trois séquences, mais plutôt d'une illustration des scénarios possibles à travers cet espace de transition. Cependant, il est possible que certains jeunes franchissent ces trois séquences au cours de leur passage à la vie adulte. Une première phase se déroule de la fin des études jusqu'au départ du domicile familial. Souvent présente chez les jeunes moins diplômés qui préfèrent attendre d'avoir un emploi plus stable avant de quitter la maison, cette phase se caractérise par la combinaison d'un statut d'adulte (en emploi) et d'un statut d'adolescent (dépendance résidentielle face aux parents). Galland (1996) qualifie cette phase de « post-adolescence ». Une seconde phase davantage présente chez les jeunes plus diplômés, englobe la période du départ du domicile des parents à la formation d'un couple. Cette phase qualifiée de « jeunesse » par Galland (1996), est un temps où le jeune expérimente l'indépendance financière et résidentielle sans nécessairement vivre une relation de couple significative. La dernière phase n'est pas typique d'un niveau de scolarisation particulier. Il s'agit de la phase « pré-adulte » qui va de la formation du couple à la naissance du premier enfant. Selon Galland (1996), la personne devient réellement adulte lorsqu'elle fait son entrée dans un rôle parental.

Figure 1.2 Transformation du modèle d'entrée dans la vie Adulte (inspiré de Galland 1996)



1.2.2.3 La précarisation résidentielle : une nouvelle composante du passage à la vie adulte

Molgat (1996) isole la composante résidentielle de l'axe familial-matrimonial pour en faire un axe distinct : l'axe résidentiel. Sans remettre en question le constat de Galland et de Beaujot sur le report de la décohabitation familiale, Molgat insiste surtout sur la précarisation de la situation résidentielle des jeunes adultes. Selon Molgat (1996), le processus d'insertion résidentielle se fait à travers une suite de transitions qui débutent

par le départ du foyer familial à « l'installation stable dans un loyer convenable »⁷ . Molgat nous fait réaliser que cette stabilisation au plan du logement est difficile à atteindre dans un contexte de précarité et d'appauvrissement des jeunes adultes. Vivre seul en appartement ou avoir seul la charge d'un enfant, compte tenu de l'insuffisance financière qui y est souvent associée, sont deux situations qui contribuent grandement à la fragilisation résidentielle des jeunes en transition vers la vie adulte. Parfois, le retour au foyer familial devient la solution à une insertion résidentielle qui s'est mal déroulée. Cette espace de transition à la vie adulte fait apparaître un phénomène jadis inexistant d'aller-retour entre le foyer familial et la vie en appartement autonome. Pour certains jeunes célibataires, c'est la vie en colocation qui permettra de stabiliser la situation résidentielle avant l'étape de la vie de couple. L'insertion résidentielle est donc, une dimension du passage à la vie adulte qui s'est complexifiée et modifiée à travers la transformation du contexte socio-économique.

1.2.2.4 Déclin et transformations des rites de passage

Le passage à la vie adulte était souligné auparavant par des événements à haute teneur symbolique qui marquaient le passage à un statut nouveau. Pour rendre compte de ces événements, certains auteurs utilisent la notion de rites de passage (Galland 1991, Bozon 2002). Le mariage était sans contredit un rite de passage important pour l'entrée dans la vie adulte. Ces rites de passage sont maintenant en déclin (Galland 1991) et l'on assiste même à une transformation de ces rites vers des modalités de passage plus diffuses (Bozon 2002).

⁷MOLGAT, Marc (1996). *La précarisation de la situation résidentielle des jeunes au Québec*, Bibliothèque Nationale du Québec, Québec, p. 16

Si pour Galland et Bozon, les nouveaux rites de passage traduisent une certaine ambiguïté de rôle ou de statut dans la phase de transition à la vie adulte, ils sont perçus par d'autres auteurs, comme une occasion pour le jeune de se construire. À titre d'exemple, Cyrulnik (1983) et Michel⁸ considèrent les voyages à l'étranger des jeunes comme des rites de passage permettant de s'ouvrir sur le monde, de développer son identité et de s'émanciper. Desjeux et al. (1999) se sont intéressés à la fréquentation des bars de nuit comme nouveau rituel des jeunes. Sans être considéré à proprement dit comme un rituel de passage, la fréquentation des bars la nuit se veut un micro-rite qui permet aux jeunes de s'opposer à certaines normes sociales des adultes dans un contexte relativement légitime. Cette période d'expérimentation se termine lorsque le jeune choisi de ne plus fréquenter les bars et de vivre en fonction des normes de la société adulte. Il s'agit donc, selon ces auteurs, d'un marqueur important du passage à la vie adulte. Dans cette optique, ces nouveaux rites, malgré leur caractère moins formel, ne sont pas pour autant source de désorganisation ou d'accentuation de l'instabilité au niveau de la jeunesse. Au contraire, ces nouveaux rites par l'expérimentation qu'ils permettent, sont porteurs d'une dimension constructive de la personne.

En résumé, analyser le processus de passage à la vie adulte dans une perspective sociologique amène à saisir l'influence des rôles sociaux dans la démarcation entre l'adolescence et la vie adulte. Dans la foulée d'un contexte social en mutation, les modalités de passage à la vie adulte sont remises en question. Il devient de plus en plus

⁸ MICHEL, Franck. *Rites de voyage et mythes de passage*,
<http://www.deroutes.com/Rites.htm>

difficile de délimiter l'entrée dans le monde adulte en fonction de statuts bien précis. Les divers seuils de passage à la vie adulte présentés dans cette section comme l'insertion sur le marché du travail ou le départ du domicile familial par exemple, sont de plus en plus « différés » et « désynchronisés » (Galland 1996, Bidart 2004). Nous assistons à une diversification des modalités de passage à la vie adulte. Il devient alors intéressant de tenir compte de cette diversification non plus par la construction d'un modèle intégrateur, mais par le point de vue des personnes concernées par ce passage à la vie adulte. Cette perspective constructiviste sera présentée dans la section suivante.

1.3 Vers une lecture constructiviste du passage à la vie adulte

Si le franchissement de seuils permet d'atteindre des nouveaux statuts sociaux, il devient de moins en moins évident de prétendre qu'il amène la personne à se considérer comme un adulte. Le regard subjectif que l'individu porte sur le fait d'être adulte ou non dans le franchissement des diverses étapes de sa vie est un aspect qui a été étudié par Bidart (2004).

1.3.1 Se sentir complètement adulte

Pour certains jeunes, prendre ses responsabilités semble constituer une dimension centrale de l'expérience subjective du passage à la vie adulte. Que ce soit d'assumer son rôle de travailleur, de conjoint ou celui de parent, le sentiment d'être redevable face aux autres amène ces jeunes à se percevoir davantage comme des adultes. D'ailleurs, Gaudet (2005) qui s'est aussi intéressée à la dimension subjective du passage à la vie adulte, fait de l'éthique de la responsabilité un concept pivot de l'entrée dans la vie adulte.

L'éthique de la responsabilité a pour préalable l'expérience de l'autonomie. L'individu doit être en mesure de prendre une distance par rapport à ses parents. Dans ce processus d'autonomisation, le jeune démontre une capacité à «répondre de soi» c'est-à-dire à être en mesure d'affirmer ses valeurs, de contrôler ses émotions et de prendre confiance en soi. Cette transformation du regard sur soi serait directement liée à la transformation du regard des autres. Après s'être responsabilisé au plan individuel, le jeune s'ouvre sur le monde et s'engage auprès d'autrui ce qui favorise la construction de soi comme personne adulte. Ainsi, Gaudet (2005) considère que l'engagement parental concrétise le plus la vie d'adulte par son caractère irréversible et long terme.

La responsabilisation, bien que fort importante, ne constitue pas le seul élément de l'expérience subjective du passage à la vie adulte. Bidart (2004) constate que l'entrée dans la vie adulte se caractérise aussi par une plus grande capacité à se projeter dans le futur. Pour les jeunes, devenir adulte est associé à une clarification des buts et à une organisation de la vie en fonction d'objectifs à réaliser à long terme. Dans cette perspective, se sentir prêt à franchir un seuil précis deviendrait un meilleur indicateur du passage à la vie adulte que le franchissement du seuil en lui-même. En d'autres mots, l'intention d'accomplir certaines choses considérées comme relevant de la vie adulte peut permettre de se confirmer dans un statut d'adulte. Donc, au-delà de seuils objectifs, les maturations personnelles (prises de décisions, projets de vie, etc.) contribuent au passage à la vie adulte (Bidart 2005).

Le franchissement de seuils objectifs peut tout de même marquer le passage à la vie adulte chez certains jeunes. C'est souvent un seuil suffisamment significatif pour la personne qui vient marquer l'entrée dans la vie adulte. Ainsi, selon l'étude de Bidart, quitter le domicile familial pour aller vivre en couple peut constituer l'étape décisive du passage à la vie adulte pour un jeune, alors que pour une autre jeune, avoir un bébé peut devenir le point tournant.

Dans certains milieux, les jeunes ont expérimenté de façon précoce les responsabilités de la vie adulte. Ces jeunes qui n'ont pas fait de longues études, en viennent à franchir rapidement les seuils objectifs de passage à la vie adulte. Après l'insertion à l'emploi se succèdent rapidement les étapes de la vie couple et de la parentalité. À travers le temps et les expériences de vie, ces jeunes qui se percevaient déjà comme adultes en viennent à consolider cette perception. Le sentiment d'être adulte n'est donc pas un état de fait qui est statique. Il peut s'enrichir et évoluer en fonction du vécu des personnes concernées.

1.3.2 Se sentir « plus ou moins » adulte

Pour d'autres jeunes, le sentiment d'être passé à un statut d'adulte n'est pas si clair, ils se perçoivent comme « plus ou moins » adultes. L'existence d'un décalage entre deux seuils significatifs (l'insertion en emploi et le départ du foyer familial) contribue à accentuer un sentiment d'ambiguïté face au statut d'adulte. Chez d'autres jeunes, atteindre tous les seuils objectifs de la vie adulte ne permet pas nécessairement de se sentir adulte lorsque « dans sa tête » on se sent autrement. Une progression en terme de

statut permet de se sentir adulte dans certains contextes alors que le regard subjectif sur soi peut nous mener à ne pas se considérer complètement adulte.

D'autres jeunes vont aussi se sentir moyennement adulte, mais pour des raisons différentes. En effet, confronté à certains événements de la vie, ces jeunes n'ont pas le choix d'assumer des responsabilités d'adulte sans pour autant en posséder le statut formel. C'est le cas de jeunes ayant eu un enfant très tôt dans leur vie sans avoir terminé leurs études ou s'être inséré sur le marché du travail. Ce saut précoce dans la vie adulte en regard des responsabilités est contrebalancé par un contexte de vie précaire où le statut d'adulte est encore à construire.

Ces jeunes qui se sentent en partie adulte renvoient à ce que Bidart (2005) qualifie d'adultes composites. Il existe une complexité dans l'identité où des facettes de l'enfance et de l'adulte peuvent cohabiter. Dans certaines circonstances, la personne sollicite son côté adulte alors que dans d'autres, c'est le côté enfant qui est davantage présent. Par exemple, un jeune mentionne qu'au travail il se considère comme un adulte tandis que dans sa vie privée, il ne se sent pas encore adulte puisqu'il considère adopter des comportements qui sont plus caractéristiques de l'adolescent. De plus, la dimension interpersonnelle influence largement cette réalité d'adulte composite. La perception d'être adulte semble varier en fonction de la personne avec qui nous sommes en relation.

1.3.3 Se sentir « pas du tout » adulte

À côté de ceux qui se sentent complètement adultes et de ceux qui se sentent « plus ou moins » adultes, s'ajoutent une catégorie de jeunes qui ne se sentent « pas du tout » adultes. Au-delà des seuils qui ne sont pas franchis pour diverses raisons (poursuites des études, difficulté à se trouver un emploi, etc.), certains jeunes se disent incapables de vivre l'autonomie ou l'indépendance. Cette appréhension peut se manifester par exemple, par un report volontaire de la décohabitation familiale. Devant une sorte de flou existentiel, ces jeunes ont de la difficulté à se projeter dans l'avenir. Ainsi, malgré le franchissement de seuils significatifs, le jeune en vient à repousser continuellement l'échéance de leur entrée dans la vie adulte. Bidart soulevait le cas d'une jeune qui bien qu'elle avait un emploi stable et une vie de couple avec des enfants, ne se considérait pas comme une adulte. La perspective d'être propriétaire de sa maison et d'avoir un projet de vie plus défini devenait son prochain seuil d'entrée dans la vie adulte.

Cette réaction de report continué d'entrée dans la vie adulte soulève le caractère angoissant (Bidart 2005) de l'entrée dans la vie adulte. Dans certaines situations, cette angoisse peut devenir source d'une profonde détresse psychologique dans ce contexte de passage à la vie adulte. Dans la prochaine section, il sera question de ce vécu de détresse psychologique chez des jeunes en contexte de transition.

1.4 La détresse psychologique racontée par les jeunes adultes

Selon Desmarais et al. (2000) la proportion de jeunes adultes vivant de la détresse psychologique élevée est en augmentation au Québec. À partir de données recueillies dans le cadre de l'enquête de Santé-Québec en 1992-1993, les auteurs concluent qu'il y a eu une augmentation de 12 % de la détresse psychologique en cinq ans chez les jeunes de 15 à 24 ans⁹. Pour les auteurs, il est cependant difficile d'interpréter ces données statistiques sans prendre en compte le vécu personnel des jeunes en situation de détresse psychologique. À travers le point de vue des jeunes sur la question, les auteurs discutent des déterminants de cette détresse psychologique en contexte de transition à la vie adulte.

Le vécu de détresse psychologique semble s'articuler autour des divers seuils objectifs d'entrée dans la vie adulte que nous avons présentés précédemment dans cet essai. La détresse semble cependant s'exacerber dans le contexte de report et de plus grande indétermination de ces seuils. Nous avons vu plus tôt que l'allongement des études est une caractéristique importante du modèle renouvelé d'entrée dans la vie adulte (Galland 1996). La poursuite d'études à un niveau supérieur suppose un rendement supérieur que Desmarais et al. (2000) résumant en une obligation à la performance. Pour plusieurs jeunes, cette obligation à la performance est une source de stress majeur. L'endettement découlant d'études prolongées est un autre facteur de stress soulevé par les jeunes adultes. Ce stress est d'autant plus grand lorsque ces études prolongées ne

⁹ DESMARAIS, Danielle et al. (2000) *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes : Un portrait complexe une responsabilité collective*, Les Publications du Québec, Ste-Foy. p.15

garantissent pas l'accès à un emploi stable. Comme le mentionne Desmarais et al. (2000) : « Pour plusieurs, les difficultés d'insertion professionnelle après un parcours d'études ardu et exigeant, représentent une source de détresse »¹⁰

L'insertion professionnelle dans un contexte de précarisation du travail amène donc les jeunes à avoir un regard critique face aux nouvelles conditions d'emploi comme le travail à temps partiel, l'exigence de rendement élevé et d'expériences de travail à la sortie des études ainsi que la dévaluation du niveau de scolarité dans certains milieux de travail. En somme, le stress et l'angoisse sont perceptibles chez les jeunes qui constatent la situation précaire dans laquelle le marché du travail les plonge. Les jeunes en viennent à considérer que l'équilibre psychologique passe par le deuil des conditions de travail plus alléchantes de la génération précédente (Desmarais et al. 2000).

La transformation du contexte de travail n'est pas le seul domaine qui affecte l'équilibre psychologique des jeunes adultes. La transformation des modes de vie et projets de vie est aussi source de détresse psychologique dans le passage à la vie adulte. Des situations transitoires où le jeune quitte le foyer familial sans pour autant être indépendant financièrement, sont fréquemment observées chez les jeunes adultes d'aujourd'hui. Cette dissonance entre le désir d'autonomie et l'impossibilité de le réaliser pleinement dans l'immédiat, combinée à la pression sociale de faire sa place dans le monde, est source d'angoisse importante pour ces jeunes.

¹⁰ Ibid., p. 47

Dans un autre ordre d'idées, la conjugalité et la parentalité se sont profondément transformées. La fragilité qui caractérise bon nombre de rapports amoureux et l'adaptation nécessaire qui s'en suit peut amener un sentiment d'incertitude propice à la détresse psychologique. Le projet d'avoir un enfant est reporté dans un contexte de précarité économique et professionnelle du couple. Cette réalité nouvelle constitue un facteur de stress important dans cette étape qui pour certains auteurs, est le pas décisif de l'entrée dans la vie adulte (Galland 1991, Gaudet 2005)

Jusqu'à maintenant, dans ce chapitre. Nous avons constaté que le passage à la vie adulte pour les jeunes en général est un processus complexe. Malgré l'appui de théories développementales ou de points de repères sociologiques, le passage à la vie adulte demeure une étape difficilement compréhensible sans la perception subjective des jeunes qui la vive. Il semble que l'on devienne adulte au moment où on le sent vraiment. Cependant, pour certains jeunes, le passage à la vie adulte devient par la force des choses, imposé. Le jeune est appelé à assumer des rôles d'adultes sans nécessairement en avoir la capacité ou la maturité psychologique nécessaire. C'est le cas des jeunes provenant du système de protection de la jeunesse qui doivent vivre de façon autonome après leur séjour en milieu substitut.

1.5 Le passage à la vie adulte chez les jeunes en protection de la jeunesse

À travers l'analyse de Galland (1996, 2001), nous avons constaté qu'il y a un report des seuils de passage à la vie adulte. Paradoxalement, les jeunes qui terminent leur prise en charge en protection de la jeunesse sont confrontés rapidement à certains

seuils de passage à la vie adulte comme l'insertion résidentielle et l'insertion sur le marché du travail. Ce passage à des responsabilités d'adulte a des conséquences importantes sur le devenir de ces jeunes.

L'anticipation du départ du système de protection de la jeunesse amène plusieurs sentiments chez les jeunes. Nadeau (2000) soulève que malgré la vision positive qu'ils ont de cet événement, le passage à la vie autonome est généralement une étape de vie qui amène un haut niveau d'anxiété. Par exemple, les jeunes craignent l'insécurité résidentielle, financière ou encore l'idée de se retrouver seul à leur sortie du système de protection de la jeunesse. Nadeau (2000) mentionne aussi que le départ du milieu d'accueil cause chez le jeune une perte de lien avec des personnes significatives. Ainsi, il semble que ces jeunes vivent un sentiment d'abandon à la veille de leur départ.

Les inquiétudes exprimées par les jeunes à la veille de leur départ du système de protection de la jeunesse semblent malheureusement se concrétiser lors du passage à la vie autonome. Nadeau (2000) mentionne que le passage d'un milieu de vie en groupe à un mode de vie solitaire en appartement est une expérience difficile pour certains jeunes. Le sentiment de solitude vécu se transforme parfois en détresse affective.

En ce qui concerne l'insertion à l'emploi, Nadeau constate que les jeunes ayant vécu en milieu substitut ont de la difficulté à se trouver un emploi à et le maintenir. Le faible niveau de scolarité compte parmi les limites principales des jeunes issus du système de la protection de la jeunesse désirant se trouver un emploi. Ces jeunes sont

donc contraints d'occuper des emplois peu rémunérateurs qui ne nécessitent pas de formation spécifique. Mech (1994) arrive à des constats similaires en mentionnant que les limites au niveau scolaire sont des obstacles à l'obtention d'un emploi mieux rémunéré. Il estimait à approximativement dix milles dollars le salaire moyen de ces jeunes provenant du système d'aide à l'enfance. Pour plusieurs jeunes qui ne seront pas en mesure de travailler, l'aide sociale qui constituera la principale source de revenu lors de leur passage à la majorité.

L'insertion résidentielle chez les jeunes issus de la protection de la jeunesse se caractérise par une grande instabilité. Nadeau (2000) relate que la moitié des jeunes interrogés dans son étude avait déménagé six mois après avoir emménagé à un endroit. Ces jeunes changent fréquemment de milieu de vie. Pour diverses raisons, il est difficile pour eux de s'ancrer en un lieu donné. Mech (1996) pour sa part met en lumière la difficulté qu'ont ces jeunes à se trouver un premier endroit pour habiter après le départ du milieu substitut. La difficulté d'insertion résidentielle et l'instabilité résidentielle sont parfois les prémisses d'une problématique encore plus grande du passage à la vie adulte des jeunes en protection de la jeunesse : l'itinérance. Comme le mentionne Nadeau « Nul doute, l'itinérance représente une menace réelle pour les anciens jeunes du réseau des ressources d'accueil »¹¹

Comme nous pouvons le constater, le passage à la vie adulte des jeunes issus du système de protection de la jeunesse, par son caractère précipité et les difficultés vécus

¹¹ NADEAU, France. *Le passage à la vie autonome chez les jeunes ayant vécu un placement en milieu substitut*, Mémoire (M.A), École de Service Social, Université Laval. 2000, p. 116

dans le franchissement de certains seuils, devient une problématique dont les impacts se font sentir au plan social. Cette problématique interpelle de plus en plus les milieux d'intervention. On assiste d'ailleurs à la mise en place de certaines pratiques visant à favoriser ce passage du milieu de protection à la vie adulte. Une analyse de ces pratiques sera présentée dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2 : ANALYSE DES LOGIQUES D'INTERVENTION DANS LES PROGRAMMES DE TRANSITION À LA VIE ADULTE

Comme il a été dit en conclusion du chapitre précédent, devant le défi que représente le passage à la vie adulte des jeunes en protection de la jeunesse, certains programmes ont été mis en place pour faciliter la transition à la vie adulte. Ces programmes ou pratiques que nous pourrions qualifier d'alternatives dans le sens qu'elles ouvrent de nouvelles avenues par rapport à la trajectoire classique de fin de prise en charge, ont suscité chez moi un intérêt me poussant à vouloir mieux les comprendre. Afin de bien saisir le processus de construction de l'analyse de ces programmes, il est impératif de présenter la démarche d'analyse mise en œuvre.

2.1 La démarche d'analyse

Dans un premier temps, une recension des pratiques ou programmes d'intervention visant à faciliter le passage à la vie adulte des jeunes en protection de la jeunesse a été effectuée. Une grande partie des pratiques retenues proviennent du document synthèse de Martin Goyette intitulé : *Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec*¹². D'autres pratiques retenues sont le résultat de mes recherches sur internet ainsi que de mes observations dans la pratique auprès des jeunes en protection de la jeunesse. Il faut mentionner que toutes ces pratiques n'ont pas été nécessairement retenues en fonction de leur qualité, mais plutôt de leur disponibilité dans la littérature. D'autres pratiques de qualité comparable auraient pu être considérées s'il

¹² GOYETTE, Martin. « Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec », Association des Centres jeunesse du Québec, Octobre 2003

avait été possible d'y avoir accès sous forme de documents. L'auteur de ces lignes n'a pas la prétention d'avoir répertorié toutes les pratiques de transition à la vie adulte et de toute façon, il ne s'agissait pas de l'orientation retenue dans le cadre de cet essai.

Suite à la recension des pratiques, un exercice de catégorisation a permis de présenter des éléments émergents. Ces éléments émergents des pratiques ont conduit à construire des logiques d'intervention. Analyser les pratiques en fonction d'une logique d'intervention permet de saisir le lien entre la lecture du problème et les moyens retenus pour y remédier. Ainsi, l'analyse s'articulera autour de la vision du jeune en transition, de la finalité d'intervention et des moyens privilégiés pour l'atteindre. La vision du jeune en transition fait référence à la lecture sous-jacente à la problématique du départ de la prise en charge en protection de la jeunesse. La finalité représente ce qui est ultimement visé par l'intervention mise place en place. Or, l'intervention dans ce cas-ci, est opérationnalisée par les moyens privilégiés.

L'analyse en fonction des logiques d'intervention permet aussi d'éviter d'entrer dans le piège de la description exhaustive des programmes qui inévitablement mènerait à l'omission de caractéristiques particulières. Il ne faut pas y voir une analyse en profondeur et nuancée des toutes les pratiques recensées. Il s'agit plutôt d'un exercice de modélisation qui vise à faire ressortir les tendances générales qui se dégagent des interventions de transition à la vie adulte en protection de la jeunesse. Le lecteur pourra bien sûr constater qu'un programme de transition peut s'inscrire dans plus d'une logique d'intervention à la fois. Nous verrons dans le chapitre suivant que ce type de programme,

dans un contexte de passage à la vie adulte, est porteur d'un potentiel d'intervention intéressant.

2.2 Analyse des logiques d'intervention

Ainsi, dans ce chapitre, nous présenterons cinq logiques : le développement de l'autonomie, l'insertion sur le marché du travail, l'insertion résidentielle, la mise en réseau et la résolution de conflits identitaires ou psychologiques. À travers chaque logique, je présenterai les constats sous-jacents en regard de la vision du jeune en transition, la finalité poursuivie, le moyens priorités ainsi que des exemples de pratiques représentatives

2.2.1 Logique du développement de l'autonomie

Tableau 1 : La logique du développement de l'autonomie

Vision du jeune en transition	Finalité de l'intervention	Moyens privilégiés	Exemples de pratiques
le jeune présente des déficits dans plusieurs domaines nécessaires pour vivre de façon autonome	Rendre le jeune plus outillé à affronter les exigences de la vie adulte et s'adapter à la vie en société	<u>Mots-clés :</u> « Préparer à » « Encadrer » « Apprendre à » Préparation et encadrement (apprentissage) à l'éventuel départ de la prise en charge dans plusieurs domaines dont : Tâches ménagères Cuisine et épicerie Gestion du budget *Approche individuelle *Atelier de groupe	<i>Qualification des jeunes</i> <i>Parcours vers l'adaptation (Vallée-Jeunesse)</i> <i>Support Link Program (Centre jeunesse Famille Batshaw)</i> <i>Programme d'Intégration vers l'appartement (Foyer l'Envol, Centre jeunesse de l'Estrie)</i>

La logique de développement de l'autonomie est fortement représentée dans les pratiques visant à favoriser une meilleure transition vers la vie adulte des jeunes issus du système de protection de la jeunesse. Elle émerge du constat que les jeunes qui quittent les systèmes d'accueil sont généralement mal préparés pour affronter les exigences de la vie adulte. (Nadeau 2000). Les jeunes passent d'un encadrement serré laissant peu de place à l'autonomie lors de leur prise en charge en protection de la jeunesse à une totale indépendance à l'âge adulte. Le lourd mandat de réadaptation que doivent assumer les ressources en protection de la jeunesse laisse peu de temps et d'énergie à consacrer à la préparation à l'éventuel départ du jeune. Lorsqu'un jeune est au prise avec de lourds problèmes de toxicomanie et de délinquance par exemple, les intervenants vont bien sûr prioriser ces problématiques dans leurs plans d'intervention avant de penser à une intervention de préparation à la vie autonome. Nadeau (2000) souligne aussi que les plans d'interventions se font dans une visée à court terme ne tenant pas compte d'objectifs centrés sur l'avenir. Elle conclut aussi que la pression exercée sur le système amène certains jeunes à devoir quitter de façon précipitée un milieu substitut pour laisser la place à un nouvel arrivant. De plus, le mode de vie en centre d'accueil ne permet pas toujours d'expérimenter dans un cadre réel, certaines tâches nécessaires à la vie autonome. Par exemple, il est plutôt difficile d'apprendre à faire une épicerie ou à cuisiner dans un contexte de centre d'accueil où les repas sont fournis aux jeunes.

Il devient alors important de reconnaître que les jeunes ont besoin d'une meilleure préparation pour vivre de façon autonome. Selon cette optique, la lecture du jeune en transition insiste sur l'idée qu'il présente des déficits dans plusieurs domaines

nécessaires pour vivre efficacement de façon autonome. Cela peut se manifester notamment par une difficulté à entretenir l'appartement, à faire le lavage, à payer ses comptes et à planifier un budget en fonction des priorités.

L'ensemble des interventions se situant dans ce registre auront pour finalité de rendre le jeune mieux outillé à affronter les exigences de la vie adulte et donc, de s'adapter à la vie en société. Pour ce faire, certains programmes où la dimension de préparation et d'encadrement à l'éventuel départ de la prise en charge en protection de la jeunesse ont été mis en place. Les domaines où l'on désire que le jeune fasse des apprentissages sont variés et dépendent du programme mis en place. Cependant, la gestion du budget, l'épicerie, la cuisine, et l'entretien de l'appartement sont des thèmes fréquemment abordés dans les programmes de préparation à l'autonomie.

Le *Projet Qualification des jeunes* est un exemple de programme où l'on insiste sur l'importance du développement de l'autonomie fonctionnelle. On y utilise d'ailleurs un outil américain le *Ansell-Casey Life Skills Assessments*¹³ qui permet d'évaluer le niveau d'autonomie dans certains domaines comme la gestion du budget, et la vie en appartement. À l'instar de plusieurs programmes de préparation à la vie autonome, le *Projet Qualification des jeunes* mise sur une approche d'accompagnement individualisé. Cet accompagnement relativement intensif est assuré par des éducateurs du Centre jeunesse libérés de leurs tâches régulières pour se consacrer entièrement à la clientèle desservie par le programme.

¹³ Voir site Internet : <http://www.caseylifeskills.org/>

Certains programmes ont misé pour leur part, sur la présence d'accompagnateurs bénévoles pour assurer le développement de l'autonomie du jeune. Par exemple, le « Parcours vers l'adaptation » de l'organisme sans but lucratif Vallée-Jeunesse en Outaouais réalise le volet d'accompagnement par l'entremise d'étudiants bénévoles qui assurent un suivi ponctuel avec le jeune. Bien que l'objectif de développer l'autonomie du jeune demeure, ce type d'accompagnement semble pallier au problème de la méfiance envers l'intervenant souvent intériorisé par le jeune ayant une longue histoire de service en protection de la jeunesse.

Les ateliers de groupe sont d'autres modalités d'intervention recensées dans certains programmes où le volet préparation à la vie autonome est présent. Ainsi, le *Support Link Program* du Centre Jeunesse de la famille Batshaw, en plus de l'accompagnement individuel, offre aux jeunes la possibilité de participer à diverses sessions de groupe pour le développement d'habiletés particulières.

Cependant, le développement de l'autonomie dans les domaines reliés à la vie en appartement s'avère difficile dans un contexte « artificiel » de vie en foyer de groupe. Pour cette raison, certains programmes ont considéré important de mettre en place un volet d'appartements supervisés. Les jeunes peuvent ainsi expérimenter la vie en appartement et développer en contexte réel, les habiletés nécessaires pour fonctionner efficacement (ménage, épicerie, cuisine, payer les comptes, etc.) avant de quitter à 18 ans le système de protection de la jeunesse. En Estrie, *le Programme d'intégration vers*

l'appartement du Foyer l'Envol représente un bon exemple de ce type de pratique. Bien que certains programmes offrent un suivi après l'atteinte de la majorité, la logique du développement de l'autonomie insiste sur l'acquisition de connaissances et d'habiletés en vue de préparer le jeune à son départ du système de protection de la jeunesse. L'intervention s'inscrit largement dans une perspective éducative.

2.2.2 Logique de l'insertion sur le marché du travail

Tableau 2 : La logique de l'insertion sur le marché du travail

Vision du jeune en transition	Finalité de l'intervention	Moyens privilégiés	Exemples de pratiques
<p>Le jeune a de la difficulté à s'insérer dans une dimension incontournable du passage à la vie adulte : le marché du travail et ce, pour diverses raisons :</p> <p>manque de préparation dans recherche d'emploi</p> <p>faible scolarité</p> <p>absence de formation</p> <p>manque d'habiletés et d'expérience</p>	<p>Favoriser l'insertion du jeune sur le marché de l'emploi après le départ du système de protection de la jeunesse.</p>	<p><u>Mots-clés :</u> « Former » « Préparer à » « Accompagner »</p> <p>Scolarisation par l'alternance-étude travail</p> <p>Accompagnement et pour la recherche d'emploi</p> <p>Atelier de préparation au marché du travail</p> <p>Stage à l'intérieur de plateaux de travail ou en entreprise</p>	<p>Programme <i>Études/travail (PRET)</i> (Centre Jeunesse de Laval)</p> <p>le <i>Centre d'Hébergement Alternatif de Sherbrooke (C.H.A.S)</i></p> <p><i>Projet Qualification des jeunes.</i></p> <p><i>Programme de développement des compétences reliées à l'employabilité</i> (Centre Jeunesse du Bas-Saint-Laurent)</p> <p>Le <i>Projet Travail Jeunesse</i> (Centre jeunesse de l'Estrie)</p> <p><i>Programme de préemployabilité</i> (Centre jeunesse de Québec)</p>

Dans l'ensemble des pratiques visant à favoriser le passage à la vie adulte des jeunes en centre jeunesse, la problématique de l'insertion en emploi et de l'employabilité demeure centrale (Goyette 2003). On constate que les jeunes issus du système de protection de la jeunesse ne possèdent pas une scolarité suffisante ou d'expériences de travail pertinentes leur permettant de répondre aux exigences du marché du travail. À ce sujet, Mech (1994) mentionne que les jeunes en Centre jeunesse sont plus enclins à vivre des difficultés scolaires. Se référant à un échantillon du *Casey Family program Graduate*, Mech (1994) relate que 32 % des jeunes avaient un retard scolaire au moment de quitter le système de protection de l'enfance et que seulement 40 % compléteront leurs études secondaires. Or, comme le mentionne Nadeau (2000) : « pour bon nombre de jeunes ayant connu l'expérience d'un placement en milieu substitut, trouver un emploi et le garder n'est pas une tâche facile » Celle-ci souligne que le faible niveau de scolarité est un obstacle important dans la recherche d'un emploi intéressant et que le fait de posséder une expérience de travail constitue un atout majeur. Les jeunes qui ont l'opportunité de travailler doivent souvent se contenter d'emplois précaires et peu rémunérés ce qui contribue grandement à les plonger dans la pauvreté. Pour ceux qui n'ont pas eu cette possibilité, l'aide sociale constitue la seule porte d'entrée pour une insertion dans le monde adulte. Nadeau (2000) relate un point de vue de Mech (1998) qui fait figure de prémisse à la logique de l'insertion sur le marché du travail : « les problèmes d'emploi que connaissent actuellement les jeunes sont liés à une mauvaise préparation et à un manque d'habiletés, plutôt qu'à une pénurie de travail.

Face à ces constats inquiétants, plusieurs programmes d'intervention ont été mis en place pour favoriser une meilleure insertion des jeunes issus des centres jeunesse sur le marché du travail. Cette logique d'intervention intègre deux cibles indissociables afin de permettre l'insertion des jeunes : la scolarisation (ou formation qualifiante) et l'employabilité.

Dans l'ensemble des programmes, la poursuite ou le retour aux études représente un objectif d'intervention important auprès de certains jeunes. Cependant, malgré les efforts déployés pour offrir une formation académique souple et adaptée, plusieurs jeunes du système de protection de la jeunesse en viennent à abandonner leurs études secondaires. Certains programmes ont donc préconisé une approche où l'apprentissage académique se juxtapose à la formation au travail afin de favoriser à la fois la poursuite des études et d'initier le jeune au monde du travail. Il s'agit en quelque sorte d'une formule d'alternance travail-étude appliquée aux jeunes provenant des centres jeunesse. Le programme *Études/travail (PRET)* du Centre Jeunesse de Laval constitue un exemple de ce type de pratique. Ce programme combine l'enseignement théorique, pratique et des stages en milieu de travail.

D'autres programmes ont été développés pour les jeunes qui ne désirent plus ou ne sont plus en mesure de poursuivre leurs études. On se concentre alors à favoriser l'employabilité du jeune. Il peut s'agir d'un accompagnement individuel du jeune dans sa recherche d'emploi comme le fait le *Centre d'Hébergement Alternatif de Sherbrooke (C.H.A.S)* ou le *Projet Qualification des jeunes*. D'autres programmes plus élaborés

offrent des ateliers de préparation au marché travail. À cet effet, le *Programme de développement des compétences reliées à l'employabilité* du Centre Jeunesse du Bas-Saint-Laurent offre des activités de formation sur divers thèmes reliés au marché du travail (normes du travail, rédaction d'un curriculum vitae, simulation d'entrevue etc.). En plus de la préparation au marché du travail, certains programmes vont permettre aux jeunes de vivre une expérience de travail sous forme de stage. Le stage peut se faire par le biais de plateaux de travail. Ce type de stage s'adresse surtout aux jeunes qui en sont au stade de la pré-employabilité, c'est-à-dire qu'ils ont besoin d'une certaine transition avant d'expérimenter un contexte réel de travail. Le *Projet Travail Jeunesse* du Centre jeunesse de l'Estrie offre des plateaux de travail dans le domaine de la Métallurgie, de la production manufacturière et de l'imprimerie.

D'autres stages peuvent se faire dans des organismes communautaires ou privés avec qui les centres jeunesse ont développés des partenariats. Bien que cette formule se rapproche d'un contexte plus réel de travail, il faut mentionner que la priorité demeure l'apprentissage plutôt que la productivité. De plus, les jeunes peuvent bénéficier de l'encadrement d'un intervenant qui est en lien avec les employeurs de l'entreprise. Le *Programme de pré-employabilité* du Centre jeunesse de Québec offre à la fois des plateaux de travail et de stage en milieu de travail.

La logique de l'insertion sur le marché du travail suppose que l'intégration à l'emploi est une composante incontournable d'un passage à la vie adulte réussie. Dans cette logique, obtenir un emploi satisfaisant et rémunérateur se veut la voie privilégiée

pour éviter que le jeune s'enlise dans diverses problématiques comme la pauvreté et la criminalité. Qu'il s'agisse d'enseigner au jeune les réalités du marché de l'emploi ou de lui faire vivre une expérience de travail, l'approche éducative demeure une modalité d'intervention structurant la logique de l'insertion sur le marché du travail.

2.2.3 Logique de l'insertion résidentielle

Tableau 3 : La logique de l'insertion résidentielle

Vision du jeune en transition	Finalité de l'intervention	Moyens privilégiés	Exemples de pratiques
<p>Le jeune a de la difficulté à se trouver un appartement et à le maintenir compte tenu :</p> <p>Du manque de préparation à la vie en appartement</p> <p>De l'absence d'accompagnement dans la recherche d'appartement</p>	<p>Favoriser l'insertion résidentielle du jeune après le départ du système de protection de la jeunesse</p>	<p><u>Mots-clés</u> :</p> <p>« Préparer à »</p> <p>« Accompagner »</p> <p>« Soutenir »</p> <p>« Stabiliser »</p> <p>Préparation à la vie en appartement : appartement supervisé</p> <p>Accompagnement pour la recherche d'appartement</p> <p>Suivi à domicile jusqu'à majorité ou à court terme après majorité.</p> <p>Stabilisation en milieu d'hébergement</p>	<p><i>Programme SAVA</i> (Centre Jeunesse de l'Estrie)</p> <p><i>Programme d'intégration vers l'appartement</i> (Foyer l'Envol)</p> <p><i>Qualification des jeunes</i></p> <p><i>Projet d'hébergement le Belvédère</i> (Vallée-Jeunesse)</p>

Pour une faible proportion des pratiques de transition à la vie adulte, on vise à assurer aux jeunes un toit sécuritaire à prix accessible avant et après la prise en charge. En effet, on constate que plusieurs jeunes, à la veille de leur départ du système de protection de la jeunesse, n'ont pas une idée précise de l'endroit où ils pourront habiter.

Ces départs improvisés amènent parfois les jeunes à aller vivre dans des « endroits de dépannage » offrant peu de stabilité et de sécurité. Par exemple, chez un ami qui a lui-même de la difficulté à vivre en appartement.

Accentué par le contexte de pénurie de logement, on constate que trouver un appartement décent à prix abordable pour un jeune qui termine un séjour en protection de la jeunesse avec peu ou pas de ressources financières constitue un défi considérable. D'ailleurs, Nadeau (2000) mentionne que la nécessité de trouver un appartement avec des ressources financières défaillantes constitue une des plus grandes sources de stress pour ces nouveaux adultes. En plus de la difficulté à trouver un appartement, on constate que ces jeunes peinent à le maintenir. Pour diverses raisons, allant de l'incapacité à payer le loyer à la fuite d'un réseau menaçant, ces jeunes changent fréquemment de lieu de résidence. Cette instabilité résidentielle devient une préoccupation importante pour l'intervention auprès de jeunes en transition issus du système de protection de la jeunesse puisque cela constitue un facteur de risque d'itinérance. Le lien entre la vie en foyer d'accueil et l'itinérance a été soulevé dans plusieurs études notamment une étude pilote canadienne de Luba Serge et al (2002).

Ainsi, quelques programmes visent à favoriser l'insertion résidentielle des jeunes en voie de quitter le système de protection de la jeunesse ou qui débudent leur vie adulte. L'appartement supervisé est une formule fréquemment utilisée par les centres jeunesse comme première expérience d'insertion résidentielle. Comme il a été mentionné précédemment, c'est surtout le développement d'habiletés à vivre de façon

autonome en appartement qui sous-tend ce type d'intervention. Souvent, l'appartement supervisé constitue un volet du foyer de groupe auquel le jeune est rattaché. En Estrie, le *Foyer de groupe l'Envol* met à la disposition des jeunes filles des appartements au sous-sol de l'immeuble. Dans ce type de programme, le jeune doit cependant quitter l'appartement à 18 ans puisqu'il n'est plus sous la responsabilité du système de protection de la jeunesse. Il doit alors se trouver un endroit où se loger et assumer lui-même les coûts qui y sont reliés.

Afin de pallier à cette limite, d'autres programmes s'inscrivant dans la logique d'insertion résidentielle préconisent un accompagnement pour la recherche d'un appartement hors de la ressource d'accueil et un suivi à domicile. Le *Programme SAVA* du Centre jeunesse de l'Estrie intègre ce volet dans son intervention de préparation à la vie adulte. À ses 18 ans, le jeune a donc l'avantage d'être déjà intégré en appartement. Il doit cependant assumer seul son maintien en appartement puisque le suivi à domicile de l'intervenant du centre jeunesse prend fin à ce moment. Le *Programme Qualification des Jeunes* met en place le même type d'intervention à la différence qu'il est possible pour le jeune de bénéficier d'un suivi après 18 ans. Malgré tous les efforts pour favoriser une insertion résidentielle efficace, plusieurs jeunes ne réussiront pas à maintenir leur appartement dans le marché locatif privé. Devant l'impossibilité de payer depuis plusieurs mois ou les comportements dérangeants de certains jeunes, les propriétaires de logements n'ont d'autres choix que d'en venir à l'expulsion.

La transition vers la vie adulte des jeunes en protection de la jeunesse semble parfois exiger un temps de stabilisation dans un milieu de vie alternatif à l'appartement. Le *Projet d'hébergement le Belvédère* de l'organisme sans but lucratif Vallée-Jeunesse en Outaouais constitue un des rares programmes où l'on offre un hébergement de transition aux jeunes en protection de la jeunesse. Le jeune peut intégrer la ressource à 16 ans et il est possible de poursuivre l'hébergement au-delà de 18 ans. On considère qu'en offrant un répit au niveau de la situation résidentielle, le jeune sera en mesure de se concentrer sur d'autres dimensions de sa vie nécessaires à son passage vers la vie adulte. Afin de responsabiliser le jeune, ce dernier doit contribuer financièrement à son hébergement. Par contre, le coût de l'hébergement est ajusté en fonction de la capacité de payer du jeune. Ultimement, on vise à préparer le jeune suffisamment pour qu'il puisse intégrer un appartement, ce qui est commun aux pratiques présentées précédemment. La différence se situe au niveau du temps de transition qui semble moins précipité dans ce présent programme. On laisse davantage de temps au développement du jeune dans un milieu de vie plus « sécuritaire ».

En somme, malgré la présence de plusieurs modalités ou moyens, la logique d'insertion résidentielle, comme son nom l'indique, vise à permettre au jeune de bénéficier de lieu de résidence après la prise en charge en protection de la jeunesse. Cette volonté de favoriser l'insertion résidentielle vient du constat que les jeunes en protection de la jeunesse ont de la difficulté à se trouver un appartement et à le maintenir pour diverses raisons comme le manque de préparation à la vie en appartement ou l'absence d'accompagnement pour la recherche d'appartement. Les moyens pour

remédier à ces constats problématiques semblent s’inscrire à la fois dans une perspective d’apprentissage et de soutien sous forme de suivi du jeune.

2.2.4 Logique de la mise en réseau

Tableau 4 : La logique de la mise en réseau

Vision du jeune en transition	Finalité de l’intervention	Moyens privilégiés	Exemples de pratiques
Le jeunes sont isolées des ressources d’aide ou de personnes significatives au départ de la prise en charge	Développer un réseau de soutien pour le jeune à veille du départ du système de protection de la jeunesse	<u>Mots-clés :</u> « Informer » « Accompagner » Information sur les ressources disponibles dans la communauté Accompagnement du jeune dans les ressources	<i>Programme d’intégration vers l’appartement</i> (Foyer l’Envol, Centre Jeunesse de l’Estrie) <i>Support Link Program</i> (Centre jeunesse Famille Batshaw) <i>Qualification des jeunes</i>

Sans constituer une pratique en soi, la logique de la mise en réseau se situe en trame de fond de plusieurs programmes de transitions à la vie adulte des jeunes en centre jeunesse. Cette logique émerge du constat que plusieurs jeunes, terminant leur séjour en protection de la jeunesse, sont isolés des ressources d’aide ou de personnes significatives. Le jeune pris en charge par le système de protection de la jeunesse devient souvent l’objet d’un déploiement de nombreux services auxquels il n’a pas nécessairement à créer le premier contact. L’intervenant au dossier travaille à lui fournir les services qu’il a besoin. Par exemple, l’intervenant pourra référer le jeune en pédopsychiatrie pour une évaluation en santé mentale. Au départ de la prise en charge, cette structure de services

se voit démantelée. Le jeune qui est peu habilité à utiliser les services de la communauté, se retrouve démuni lorsqu'il a besoin d'aide.

Au sein des programmes de préparation à la vie adulte, une attention est portée à développer un réseau de soutien (ressources) pour les jeunes qui quitteront le système de protection de la jeunesse. Les interventions visant cette finalité prennent plusieurs formes comme l'information sur les ressources disponibles ou l'accompagnement du jeune dans les ressources. Il semble que l'on vise surtout à outiller le jeune à utiliser les ressources de la communauté. Le *Programme d'intégration vers l'appartement*, le *Support Link Program* ainsi que le *Projet Qualification des jeunes* nomment explicitement dans leurs objectifs cette volonté de développer le réseau de soutien du jeune dans la communauté.

2.2.5 Logique de résolution de conflits identitaires ou psychologiques

Tableau 5 : La logique de résolution de conflits identitaires ou psychologiques

Vision du jeune en transition	Finalité de l'intervention	Moyens privilégiés	Exemples de pratiques
Le jeune a intériorisé des patterns psychologiques qui nuisent à son développement vers la vie adulte	Favoriser une meilleure construction identitaire du jeune dans son passage à la vie adulte	<u>Mots-clés :</u> « Introspection » Clarification des liens de filiation dans l'histoire de vie Clarification de la situation d'abandon Favoriser démarche introspection sur valeurs buts, croyances et objectifs de vie	<i>Récit de filiation</i> pour construction de l'identité (dans Shérif et al. 2001) <i>Carnet de voyage</i> pour jeunes en situation d'abandon (Beaudoin et al. 2001)

Les logiques d'intervention précédentes ont comme dénominateur commun une action visant à modifier le comportement du jeune pour qu'il soit en mesure de mieux répondre aux exigences de la vie en société. La logique présentée dans cette section sollicite davantage la dimension clinique de l'intervention. La prise en compte des facteurs psychologiques dans le processus de passage à la majorité des jeunes en protection de la jeunesse ne s'avère pas une pratique très répandue pour le moment. Ainsi, cette logique d'intervention n'a pas été recensée à partir de programmes explicites, mais par l'entremise de réflexions ou d'études pilotes d'acteurs préoccupés par le devenir des jeunes issus des centres jeunesse (Beaudoin et al. 2001, Shérif et al. 2001). Selon cette logique d'intervention, le jeune, à travers son parcours de vie en protection de la jeunesse a intériorisé des patterns psychologiques qui nuisent à son développement optimal vers la vie adulte. Ces conflits non-résolus auront un impact négatif dans plusieurs sphères de sa vie : relation interpersonnelle, travail, vie en communauté, etc.

Une première réflexion d'intervention met en lumière l'importance des liens d'attachement sur la construction de l'identité. Or, les jeunes qui ont été pris en charge tôt dans leur enfance et qui ont vécu plusieurs placements sont plus enclins à vivre des troubles d'attachement (Shérif et al. 2001). Par conséquent, ils auront davantage de difficultés à construire une identité stable. De plus, les jeunes en protection de la jeunesse sont caractérisés par une filiation qui est floue, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas une idée très claire des leurs origines ou de leurs liens familiaux. Cela vient encore une fois

accentuer les difficultés de construction identitaire. Ces jeunes se retrouvent à l'aube de leurs 18 ans, sans projet de vie, angoissés par un futur incertain.

L'intervention visera donc à faire en sorte que le jeune puisse se réapproprier son histoire personnelle, notamment sous l'angle de la clarification de la filiation. C'est une façon pour le jeune de connaître d'où il vient, pour mieux savoir qui il est et où il s'en va. Pour atteindre cet objectif, on propose aux intervenants d'utiliser certains outils comme le récit de vie, le génogramme ou des photographies et dessins du jeune. Il peut aussi encourager le jeune à consulter son dossier et l'accompagner dans la construction de son histoire de vie. Globalement, ces interventions ont donc une fonction réparatrice du processus de construction de l'identité.

Une autre intervention clinique (présentée par Beaudoin et al. (2001)) insiste sur la situation d'abandon vécue par le jeune en protection de la jeunesse. Le prototype illustrant le mieux la situation d'abandon pourrait s'exprimer ainsi : après des tentatives infructueuses de réinsertion dans la famille, celle-ci en vient au fil du temps à s'investir de moins en moins jusqu'à couper les liens de façon définitive avec l'enfant placé en milieu substitut. Ce type d'intervention ne s'adresse pas nécessairement aux jeunes sur le point de quitter le système de protection de la jeunesse, mais il y a lieu de croire qu'elle pourrait permettre de prévenir les conséquences négatives à l'âge adulte de l'intériorisation d'un sentiment d'abandon. Comme nous l'illustrions précédemment, après un long parcours dans les ressources de placements et plusieurs tentatives infructueuses de réinsertion, plusieurs adolescents ne seront plus en mesure de retourner

vivre dans leur famille. Ce cumul d'expériences d'instabilité amène un climat d'ambiguïté relationnelle chez le jeune et sa famille. Au lieu de camoufler la problématique, cette intervention prône qu'il est préférable d'aborder la situation d'abandon et de soutenir le jeune et la famille dans la démarche de réflexion à ce sujet.

Trois approches conceptuelles viennent inspirer le processus clinique d'intervention auprès des jeunes en situation d'abandon. Tout d'abord, l'approche écologique se propose d'élargir la démarche d'intervention. Elle permet d'aller au-delà du microsystème familial pour tenir compte de l'influence de facteurs environnementaux tant positifs que négatifs. L'adolescent est au cœur du processus clinique et l'on se doit de tenir compte de ses croyances, intérêts et projets. Cela met en relief un des principes de cette approche : la *variation planifiée de l'intervention* (Beaudoin et al. 2001) qui consiste à adapter son intervention en fonction de l'individualité du jeune. Un autre principe de cette approche insiste sur l'importance de centrer sur les compétences du jeune plutôt que sur ces déficits. Le cadre conceptuel de la résilience s'inscrit d'ailleurs dans cette optique de s'appuyer sur les compétences de la personne. Il importe aussi de considérer les éléments de son environnement pouvant servir de facteur de protection. La présence d'un adulte entretenant un lien chaleureux et soutenant avec le jeune est un exemple de facteur de protection nommé par les auteurs. L'approche de l'appropriation (empowerment) vient aussi inspirer le processus clinique auprès des jeunes en situation d'abandon. Certaines composantes du processus d'appropriation ont été retenues. En premier lieu, le travail sur soi qui consiste à entamer un processus introspectif sur ses

croyances, valeurs et buts. Par la suite, vient l'étape du développement d'habiletés et de connaissances permettant de renforcer la confiance en soi et le pouvoir d'agir.

Les concepts de résilience, d'appropriation et l'approche écologique ont servi de principes directeurs à un outil de cheminement clinique destiné aux jeunes en situation d'abandon : *le Carnet de voyage à travers ma vie* (Beaudoin et al. 2001). Cet outil permet donc au jeune de clarifier et construire son parcours de vie en portant une attention particulière à la précarité des liens avec ses parents et son environnement.

Les modèles d'intervention se situant dans la logique de résolution de conflits identitaires ou psychologiques apportent une lecture différente à l'enjeu du passage la vie adulte des jeunes issus du système de protection de la jeunesse. Contrairement à la tendance actuelle où l'on centre sur les comportements déficitaires du jeune, cette logique insiste davantage sur le vécu psychologique à travers l'histoire de placement. Que l'on vise à clarifier les filiations ou la situation d'abandon, la construction de l'identité semble être le nœud de la problématique auquel le processus clinique (ou même thérapeutique) semble vouloir s'attaquer.

En somme, analyser les pratiques de transition à la vie adulte en fonction de logiques d'action permet de constater la diversité des possibilités d'intervention dans ce domaine. Des logiques se situant dans une perspective fonctionnaliste font ressortir l'importance de favoriser l'adaptation du jeune aux exigences de la société par l'apprentissage de comportements ou le développement d'habiletés. Les logiques du

développement de l'autonomie, de l'insertion sur le marché du travail et dans une moindre mesure, de l'insertion résidentielle, s'inscrivent dans ce paradigme. Ces logiques font ressortir l'écart entre les seuils objectifs de passage à la vie adulte et les qualifications actuelles du jeune en voie de quitter le système de protection de la jeunesse. La solution en vue de réduire cet écart réside alors dans l'intervention sur les comportements déficitaires du jeune. L'intervenant est ainsi appelé à endosser un rôle d'éducateur. D'autres logiques visent à favoriser le lien entre le jeune et les services ou les structures qui l'entourent. Ces logiques comme la mise en réseau et à certains égards, l'insertion résidentielle, s'apparentent grandement à une vision interactionniste de l'intervention sociale. Elles permettent de prendre conscience du rapport que le jeune doit entretenir avec les institutions, les ressources et les personnes pour devenir adulte. Ici, l'intervenant devient davantage un médiateur entre le jeune et les structures qu'un éducateur centré sur les comportements du jeune. Une dernière logique centre sur le vécu psychologique du jeune dans son passage à la vie adulte. La logique de résolution de conflits identitaires ou psychologiques insiste sur l'importance de comprendre et de dénouer les barrières psychologique pouvant nuire au développement adulte. L'intervenant devient en quelque sorte un thérapeute qui facilite l'introspection du jeune dans sa quête d'une identité d'adulte.

Cette diversité dans les logiques d'action et les différents rôles que peuvent y assumer les intervenants démontrent que la réponse à la problématique du passage à la vie adulte des jeunes ayant bénéficié de services en protection de la jeunesse nécessite une pluralité de moyens. Ces logiques répondent donc à des constats bien réels issus du

milieu de la pratique en protection de la jeunesse. Cependant, une compréhension plus approfondie de la notion de passage à la vie adulte permet de faire ressortir les limites de ces logiques d'intervention. Il est donc possible d'aller plus dans la réflexion sur les logiques en prenant appui sur les conceptions du passage à la vie adulte exposées dans le chapitre précédent. Dans le prochain chapitre, je présenterai une réflexion critique sur les logiques d'intervention en proposant le concept de discontinuité comme limite aux pratiques actuelles de passage à la vie adulte des jeunes issus de la protection de la jeunesse.

CHAPITRE 3 : DISCONTINUITÉ ET PASSAGE À LA VIE ADULTE EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

Considérant que l'on dénonce depuis longtemps l'absence de suivi des jeunes qui quittent le système de protection de la jeunesse à l'atteinte de la majorité, il peut sembler évident qu'il s'agit d'un problème de discontinuité de l'intervention. Cependant, en jetant un regard plus approfondi sur les conceptions du passage à la vie adulte, on comprend que la notion de discontinuité est porteuse d'une signification plus complexe qui ne traduirait pas uniquement des manques, des absences et des aspects négatifs. Dans un premier temps, je présenterai mes conceptions de la discontinuité en regard du contexte de passage à la vie adulte en protection de la jeunesse. Par la suite, j'exposerai une synthèse critique des logiques d'intervention présentées dans le chapitre précédent en m'appuyant sur ces conceptions de la discontinuité ainsi que sur la compréhension du passage à la vie adulte présentée dans le premier chapitre.

3.1 Conceptualisation de la discontinuité

Cette réflexion sur la notion de discontinuité est issue de ma recherche d'un fil conducteur à la problématique du passage à la vie adulte en protection de la jeunesse. À l'origine, c'est le concept de rupture qui m'a paru expliquer le mieux ce passage à la vie adulte dans un contexte de protection de la jeunesse. Or, après quelques recherches dans des encyclopédies afin de discerner le sens attribué à ce concept, il s'est avéré que celui-ci devenait trop réducteur pour expliquer de façon juste la problématique. C'est dans ce contexte qu'un terme connexe comme la discontinuité m'a semblé englober le concept de rupture tout en amenant les nuances pertinentes.

Ainsi, deux conceptions de la discontinuité peuvent être identifiées. Tout d'abord, la discontinuité peut être définie comme l'absence d'un passage graduel ou progressif d'un état à un autre où la zone intermédiaire entre ces deux états est presque inexistante. Dans cette perspective, la discontinuité provoque un changement brutal et soudain. En ce sens, la discontinuité renvoie à une rupture, une interruption dans le déroulement d'un processus. La discontinuité peut aussi faire référence à l'absence de suivi continu dans le cadre notamment d'une relation, d'un processus d'intervention ou d'un passage. Ici, il ne s'agit donc pas d'un arrêt brutal comme dans la première conception de la discontinuité, mais d'un manque de constance ou de régularité de l'intervention professionnelle.

Lorsque l'on met en évidence les principales dimensions du passage à la vie adulte dans un contexte de protection de la jeunesse, on constate que ce sont ces deux conceptions de la discontinuité qui transcendent tout le processus. Que ce soit pour le développement de l'identité et de l'autonomie ou qu'il s'agisse de l'insertion professionnelle et résidentielle par exemple, le passage à la vie adulte en protection de la jeunesse se fait sous le signe de la discontinuité. Alors que le passage à la vie adulte est en soi un processus continu et graduel, l'atteinte de la majorité dans un contexte de protection de la jeunesse enclenche une série de changements précipités dans un espace de transition presque inexistant. Plusieurs jeunes quittant le système de protection de la jeunesse vont tout de même recevoir des services dans leur parcours à la vie adulte. Cependant, cela se fera surtout dans un contexte d'urgence où le jeune en difficulté fait

une demande ponctuelle dans une ressource spécifique après avoir vu sa situation se détériorer considérablement. Par exemple, au niveau résidentiel, il est fréquent d'observer des jeunes quittant le système de protection de la jeunesse, se retrouver en situation d'errance pendant une certaine période (parfois plusieurs années) avant de « cogner à la porte » d'une ressource d'hébergement pour adultes en difficultés. Cette situation où l'on observe la présence de « trous » d'intervention dans le parcours à la vie adulte du jeune issu du système de protection de la jeunesse, constitue une illustration d'une discontinuité par absence de suivi constant.

3.2 Dimensions de discontinuité dans les programmes de transition

Les programmes favorisant la transition à la vie adulte que nous avons analysés en fonction de leurs logiques d'action permettent de répondre en partie à la problématique de la discontinuité. Cependant, il arrive parfois que ces logiques d'action, de façon insidieuse, en viennent à recréer la dynamique de discontinuité. Appuyé par la compréhension du passage à la vie adulte exposé dans le premier chapitre, j'illustrerai cette construction de la discontinuité à travers les logiques d'intervention. À la suite de chaque présentation critique des éléments de discontinuité dans les logiques d'action, je proposerai des pistes de réflexion.

3.2.1 Développement de l'autonomie

En analysant les logiques d'action des interventions en protection de la jeunesse centrées sur le passage à la vie adulte, on constate que le développement d'habiletés est une dimension centrale. L'acquisition d'habiletés dans divers domaines comme la gestion du budget, l'entretien de l'appartement, la cuisine ou la recherche d'emploi permet aux jeunes d'assumer certaines responsabilités lui permettant de fonctionner adéquatement dans un monde d'adulte. Cela renvoie à la notion d'autonomie que l'on peut comprendre comme la capacité de faire les choses par soi-même sans dépendre des autres. Nier l'importance du développement de l'autonomie dans le passage à la vie adulte constituerait une position difficile à défendre. D'ailleurs, Gaudet (2005) mentionne l'importance du processus d'autonomisation, donc de prise en charge du jeune par lui-même dans l'entrée dans la vie adulte.

Cependant, dans un contexte de protection de la jeunesse, le processus d'autonomisation semble se limiter à faire passer le jeune dans un court délai, d'un état d'entière dépendance à un état d'indépendance et ce, par la simple acquisition d'habiletés au niveau comportemental. C'est à ce niveau qu'il semble y avoir une forme de discontinuité dans le passage à la vie adulte. Favoriser le développement d'habiletés chez le jeune en vue de le rendre plus apte à assumer des responsabilités d'adulte n'est certes pas superflu. Par contre, cette intervention de développement de l'autonomie se termine souvent lorsque le jeune atteint la majorité ce qui laisse sous-entendre que celui-ci devient l'unique responsable de sa vie d'adulte, qu'il doit être indépendant. À ce sujet, Nadeau (2000) souligne que : « l'indépendance est souvent perçue comme un

fardeau que le jeune doit porter et non comme une responsabilité collective partagée »¹⁴
L'aboutissement de l'autonomie n'est pas synonyme d'une totale indépendance, mais plutôt d'interdépendance (Nadeau 2000).

Dans les faits, le développement de l'autonomie est un processus graduel qui nécessite un temps d'expérimentation et d'ajustement voire même, de recul à des états de plus grande dépendance. Il devient nécessaire de considérer l'apport des relations constructives et significatives sur le développement de cette autonomie. Le défi en protection de la jeunesse consiste donc à tenir compte d'un processus de développement continu de l'autonomie qui va au-delà de l'atteinte de la majorité. Il est illusoire de prétendre qu'il est possible de rendre un jeune entièrement autonome à sa sortie du système de protection de la jeunesse.

Pistes de réflexion

À l'instar des propos de Nadeau sur l'interdépendance, il me paraît essentiel de maintenir un accompagnement après la prise en charge pour permettre au jeune de compter sur un soutien dans le développement de son autonomie qui faut-il le rappeler, est loin de se terminer à l'âge de 18 ans. En fait, le jeune a intérêt à côtoyer des individus qui pourront l'amener à développer son potentiel tout en lui apportant conseil et soutien dans le développement de son autonomie. L'accompagnement sous forme de mentorat pourrait à ce titre, représenter une avenue intéressante.

¹⁴ NADEAU, France. *Le passage à la vie autonome chez les jeunes ayant vécu un placement en milieu substitut*, Mémoire (M.A), École de Service Social, Université Laval. 2000, p.43

3.2.2 Insertion résidentielle

La décohabitation familiale se veut une dimension fort importante de l'entrée dans la vie adulte selon Galland. Molgat (1996) pour sa part, nous a permis de constater que l'insertion résidentielle des jeunes adultes se fait de plus en plus sous le signe de la précarité. Dans ce contexte de précarité, se construit une zone de transition caractérisée par l'instabilité résidentielle entre le départ du foyer familial et l'installation dans un milieu de vie stable.

Dans un contexte de protection de la jeunesse, plusieurs interventions ont pour objectif d'intégrer socialement le jeune en favorisant une stabilisation résidentielle de ce dernier. Ces interventions d'accompagnement dans la recherche d'appartement peuvent convenir à certains types de jeunes qui possèdent la maturité et les conditions économiques nécessaires. Alors que les jeunes adultes en général quittent plus tardivement le foyer familial et expérimentent une espace de précarité avant l'insertion résidentielle stable, les programmes d'intégration en appartement amène le jeune à devoir quitter précocement le milieu de vie substitut pour s'installer de façon stable en appartement. Cela ne tient pas compte de la nature transitoire du processus de stabilisation résidentielle. La discontinuité entre le départ du milieu de vie en protection de la jeunesse et l'insertion résidentielle persiste donc. Les interventions visant à stabiliser la situation résidentielle des jeunes quittant le système de protection de la jeunesse aurait intérêt à tenir compte des étapes intermédiaires avant l'insertion résidentielle stable.

Pistes de réflexion

Suite aux constats présentés précédemment en regard de la nécessité de considérer les étapes intermédiaires dans le processus de stabilisation résidentielle, il serait donc pertinent d'encourager ou de développer des programmes qui permettent un temps de stabilisation en milieu d'hébergement. À ce sujet le *Projet d'hébergement le Belvédère* constitue un exemple intéressant puisque l'on permet aux jeunes terminant leur séjour en protection de la jeunesse, de bénéficier d'un temps supplémentaire en hébergement pour préparer leur insertion en appartement. Après l'étape de la stabilisation en milieu d'hébergement, le suivi d'un intervenant accompagnateur permettrait au jeune d'intégrer graduellement un appartement. L'intervenant devrait considérer que le retour en milieu d'hébergement après une insertion infructueuse en appartement est un phénomène possible lorsqu'on considère le processus de stabilisation résidentielle. Il ne s'agit pas d'un échec d'insertion résidentielle, mais d'une période d'ajustement parfois nécessaire dans un contexte de précarité et de transition.

3.2.3 Insertion professionnelle

Comme Galland (1996) le soulève dans son modèle axial scolaire-professionnel, l'insertion sur le marché du travail constitue un seuil très significatif du passage à la vie adulte. L'emploi permanent est associé à un statut et une reconnaissance sociale permettant de se définir davantage comme un adulte. Il a été possible de constater précédemment que le contexte de précarité au niveau du travail amène des états intermédiaires d'insertion professionnelle (Galland 1996). Les jeunes en protection de la

jeunesse sont d'autant plus vulnérables à ce contexte de précarité compte tenu de leur faible niveau de scolarisation. Plusieurs programmes de transition à la vie adulte tiennent compte de ce constat en misant sur la scolarisation ou la qualification des jeunes issus du système de protection de la jeunesse. Ces programmes s'inscrivant dans la logique de l'insertion sur le marché du travail présenté dans le chapitre précédent, ont une pertinence dans la mesure où la scolarisation favorise l'accès à des emplois plus stables et de meilleure qualité. De plus, certaines mesures d'insertion sur le marché de l'emploi s'avèrent intéressantes en permettant l'acquisition d'habileté au niveau de l'emploi dans un espace intermédiaire (plateaux de travail, organismes communautaire) au monde « réel » du travail.

Malgré ces mesures pleines de bonnes intentions, les jeunes issus du système de protection de la jeunesse demeurent vulnérables dans un monde du travail où la compétition et les attentes de performance sont omniprésentes. Ainsi, le maintien en emploi constitue un défi de taille pour ces jeunes. Les programmes s'inscrivant dans la logique de l'insertion sur le marché du travail des jeunes en protection de la jeunesse, ne semble pas en mesure d'offrir un suivi adéquat dans la zone de précarité suivant l'accès à un premier emploi. En plus des efforts déployés pour favoriser l'insertion sur le marché travail, il y a lieu de réfléchir à des mesures de maintien en emploi. Ces mesures devraient tenir compte de la réalité particulière des jeunes en protection de la jeunesse et du processus continu et graduel que représente le passage d'un statut de jeune sans emploi à un statut de travailleur bien ancré au niveau de l'emploi.

Pistes de réflexion

Afin d'inscrire les programmes d'insertion à l'emploi pour les jeunes en protection de la jeunesse dans une logique de continuité, il serait important de mettre en place des interventions où l'on offre un suivi après l'entrée du jeune sur le marché du travail. Le rôle de l'intervenant pourrait consister à offrir un soutien face au vécu du jeune en emploi et les problèmes susceptibles de l'affecter dans son travail. Cet intervenant pourrait aussi servir de médiateur entre le jeune et l'employeur. En effet, plusieurs abandons d'emploi ou de congédiements sont dus à une incompréhension mutuelle entre le jeune et l'employeur. Aussi, il serait intéressant de mettre en place des programmes de mentorat en entreprise où un jeune pourrait, sous la supervision et le soutien d'un travailleur, parfaire ses habiletés à exercer un travail et maintenir une motivation à persévérer. Il faut cependant mentionner que l'implantation de ces projets exigerait une flexibilité et une ouverture des milieux de travail.

3.2.4 Développement de l'identité

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la logique de résolution de conflits identitaires ou psychologiques fait figure de réflexion dans certains projets pilotes. Ces interventions permettraient aux jeunes de réfléchir sur leur histoire de relations et de se construire une identité d'adulte. Les auteurs en psychologie du développement que nous avons étudiés dans le premier chapitre insistent sur la distanciation de l'enfance pour s'approprier une identité d'adulte. Plus précisément, Gould (dans Houde 1996) mentionne que le développement de l'identité d'adulte passe par un processus de

distanciation par rapport aux figures parentales (ou significatives). Le processus de distanciation sous-entend que le jeune a eu au préalable la possibilité de s'identifier à des figures significatives. Les projets se situant dans la logique de résolution de conflits identitaires portent attention à cette dimension en favorisant un processus réflexif sur sa filiation. Donc, en cohérence avec le processus de développement de l'identité, ces projets tiennent compte de l'importance de l'identification à des figures significatives.

Cette logique d'intervention a une grande pertinence dans un contexte de protection de la jeunesse où le jeune dans son histoire de placement, n'a pas toujours eu l'occasion d'être en relation de façon continue avec des figures significatives. Ces interventions, qui se font avant le départ du système de protection de la jeunesse, permettent sans doute de prévenir une trop grande confusion dans l'identité du jeune à l'atteinte de sa majorité. Toutefois, le processus de développement de l'identité ne prend pas fin à l'atteinte de la majorité légale. Alors, les interventions centrées sur le développement de l'identité doivent tenir compte du temps de transition après la majorité où le jeune continue de se développer au contact des personnes importantes à ses yeux.

Pistes de réflexion

Dans une optique de continuité du développement de l'identité chez les jeunes provenant du système de protection de la jeunesse, il serait intéressant d'incorporer dans les programmes qui offrent un suivi après la prise en charge, un volet d'intervention sur la connaissance de soi. Il pourrait s'agir tout simplement de rencontres avec un

intervenant qui amène le jeune à explorer son univers interne (valeurs, perceptions). En outre, nous avons vu que l'identité se développe au contact de personnes significatives, de modèles. Il est important pour le jeune adulte de se trouver des modèles, des personnes pouvant l'accompagner dans ses expériences de vie. Il pourrait donc être bénéfique de mettre en place des programmes de mentorat où le jeune serait jumelé avec un adulte qui partage des intérêts communs. Cet adulte pourrait donc accompagner le jeune dans son quotidien pour lui faire découvrir à travers l'action, des nouvelles passions susceptibles d'enrichir son identité. Des programmes de projets à l'étranger pourraient constituer une approche pertinente pour favoriser la connaissance de soi du jeune issu du système de protection de la jeunesse. Cyrulnik (1983) mentionne que l'expérience d'un voyage à l'étranger se veut un rite de passage permettant le développement de l'identité. Comme l'adage le dit, les voyages forment la jeunesse.

3.3 Autres dimensions de discontinuité à considérer, mais absentes des programmes de transition

3.3.1 Santé psychologique

Nous avons vu dans le premier chapitre que la santé psychologique est une dimension du passage à la vie à la vie adulte à ne pas négliger. En effet, Desmarais et al. (2000) expliquait que la détresse psychologique est de plus en plus présente chez les jeunes adultes. Ce constat serait en partie attribuable à la transformation du contexte d'entrée dans la vie adulte caractérisée par la précarité et une plus grande incertitude. Les jeunes en voie de quitter le système de protection de la jeunesse, compte tenu de leurs histoires psychosociales et du passage précipité vers la majorité, sont davantage enclins à vivre de la détresse psychologique.

Mes expériences d'intervention auprès de ces jeunes m'ont permis de constater que plusieurs d'entre eux ont développé ou sont à risque de développer, des problèmes de santé mentale. Les manifestations de ces problèmes de santé mentale (agressivité, toxicomanie, alcoolisme etc.) sont souvent interprétées comme des troubles de comportement, faisant en sorte de mettre en place une intervention de réadaptation. De plus, lorsque l'on réussit à déceler un problème de santé mentale, il semble difficile, devant la pénurie des services dans le secteur de la psychiatrie, d'avoir accès dans un délai raisonnable, à des ressources spécialisées pour permettre une évaluation précise et des traitements adéquats. Ainsi, à la veille de leur départ du système de protection de la jeunesse, ces jeunes fragilisés ne pouvant compter sur un suivi après la prise en charge, verront sans doute leur situation au plan psychologique se détériorer. Souvent, ces jeunes après une détérioration importante de leur situation, se retrouve pris en charge par les systèmes « adultes » comme le milieu carcéral, les milieux d'hébergement pour personnes itinérantes ou même, les hôpitaux psychiatriques. Le système de protection de la jeunesse a donc tout intérêt à éviter la construction de la discontinuité par une intervention préventive sur la santé psychologique lors de la prise en charge et des mesures de suivi lors du passage à la vie adulte.

Pistes de réflexion

Afin de prévenir l'apparition de problèmes de santé mentale ou d'en éviter la détérioration, il serait important pour le système de protection de la jeunesse d'accorder une importance au soutien psychologique des jeunes en facilitant l'accès à des

ressources dans ce domaine. On devrait aussi tenir compte davantage de la dimension psychologique dans les programmes de réadaptation. Pour les jeunes souffrants de problèmes plus lourds de santé mentale, un accès plus rapide à des ressources spécialisées en psychiatrie devient nécessaire. Il faut aller au-delà d'une simple évaluation par un médecin généraliste qui mène souvent à la prescription d'une médication sans suivi continu et adéquat. Lors du passage à la vie adulte, la présence d'un intervenant significatif pouvant offrir un soutien au jeune face à ses craintes et angoisses pourrait s'avérer une piste d'intervention à considérer. Cet intervenant pourrait de plus assurer la continuité des interventions pour les jeunes qui ont besoin de services en santé mentale. Toutefois, cette intervention sur divers aspects de la santé psychologique des jeunes, doit être articulée aux autres dimensions du passage de la vie adulte qui ont été évoquées auparavant.

3.3.2 Projection dans le temps

La capacité à envisager des projets pour le futur est une caractéristique importante du passage à la vie adulte. Rappelons- que Bidart (2004) soutient que la capacité à se projeter dans le futur est un élément fréquemment soulevé par les jeunes interrogés dans le cadre de sa recherche. Ainsi, il semble que devenir adulte signifie que l'ont soit de plus en plus en mesure d'organiser sa vie en fonction de buts à long terme. Or, le contexte de prise en charge en protection de la jeunesse semble faire en sorte de créer une vision à court terme chez les jeunes. Les placements successifs et à court terme ou les plans d'intervention centrés sur des objectifs à réaliser sur un court laps de temps, amène le jeune à envisager la vie dans l'ici-maintenant. Lors du passage

à la vie adulte, ces jeunes ont alors de la difficulté à envisager des projets à long terme ou se faire une idée de ce qu'il envisage devenir comme adulte. Ce contexte crée donc une discontinuité dans le rapport au temps à l'intérieur de la phase critique de transition à la vie adulte.

Pistes de réflexion

À titre préventif, la continuité dans le placement des jeunes en protection de la jeunesse constituerait une réponse significative au problème de la projection à court terme dans le temps. Des expériences de continuité dans un milieu stable pourraient amener le jeune à intérioriser qu'il est possible d'envisager des projets à plus long terme. Que ce soit lors de la prise en charge ou dans le processus de transition à la vie adulte, favoriser ce que Levinson (dans Houde 1991) nomme la construction d'un rêve de vie pourrait apporter des effets bénéfiques sur la capacité du jeune à se projeter dans le futur. Il faut se rappeler que la construction du rêve de vie est une tâche développementale importante pour le passage à la vie adulte. Il s'agit en quelque sorte de canaliser l'image de soi pour orienter nos aspirations personnelles et se définir dans une vision positive de ce qu'on peut devenir. Donc, il serait approprié d'inclure dans les pratiques en protection de la jeunesse une intervention où l'on amène le jeune à réfléchir sur ce qu'il est et ce qu'il veut devenir, tant dans les dimensions personnelles, familiales que professionnelles. Levinson (dans Houde 1991) mentionnait que la présence d'un mentor dans la vie d'un jeune peut devenir un catalyseur dans la construction du rêve de vie. Un programme de mentorat en centre jeunesse qui se

poursuivrait lors du départ de la prise en charge pourrait représenter une approche intéressante dans le but de favoriser chez le jeune des projets de vie stimulants.

En résumé, l'analyse des limites des logiques d'intervention à l'intérieur des programmes de transition en protection de la jeunesse permet de constater l'importance d'insister sur des mesures favorisant une meilleure continuité dans le passage à la vie adulte. Que ce soit pour la logique du développement de l'autonomie, de l'insertion résidentielle et professionnelle, il semble que l'on néglige actuellement l'intervention en regard de la zone de transition nécessaire au passage à la vie adulte. Une meilleure compréhension du passage à la vie adulte dans ses dimensions psychologiques et sociologiques permet de confirmer l'importance de la continuité au départ de la prise en charge en protection de la jeunesse. De plus, la santé psychologique ainsi que la capacité à se projeter dans le temps sont deux dimensions importantes du passage à la vie adulte que les programmes de transition en protection de la jeunesse auraient davantage intérêt à tenir compte. Cependant, il ne faut pas lire ce qui précède comme un plaidoyer en faveur de la mise en place de plusieurs programmes en réponse à chaque dimension de discontinuité dans le passage à la vie adulte. S'orienter dans cette logique signifierait de contribuer à une plus grande fragmentation de l'intervention auprès des jeunes en voie de quitter le système de protection de la jeunesse. Au contraire, l'intervention centrée sur le passage à la vie adulte en protection de la jeunesse devrait viser une plus grande articulation de ces dimensions. Cette absence d'arrimage entre ces dimensions du passage à la vie adulte constitue selon moi une lacune majeure de la plupart des programmes de transition étudiés dans cet essai. Dans les prochaines sections, il sera

question de cette lacune au niveau de l'arrimage que j'ai qualifié de discontinuité transversale. Cette section sera précédée d'une conceptualisation du premier type de discontinuité présenté dans cet essai : la discontinuité processuelle

3.4 La discontinuité processuelle

La fin de la prise en charge en protection de la jeunesse contribue à créer une dynamique de discontinuité dans le processus de passage à la vie adulte. Les programmes de transition à la vie adulte présentés dans le chapitre 2 donnent une réponse partielle à la problématique de discontinuité ou contribuent à la maintenir. Dans toutes les dimensions du passage à la vie adulte, demeurent une dynamique de discontinuité dans la zone de transition entre l'adolescence et l'âge adulte. Comme nous l'avons expliqué au début de ce chapitre, il peut s'agir d'une discontinuité de rupture ou d'une discontinuité par absence de constance dans le suivi. J'ai nommé ce type de discontinuité dans le processus de transition à la vie adulte, la discontinuité processuelle. (Voir figure 3.1)

3.5 La discontinuité transversale

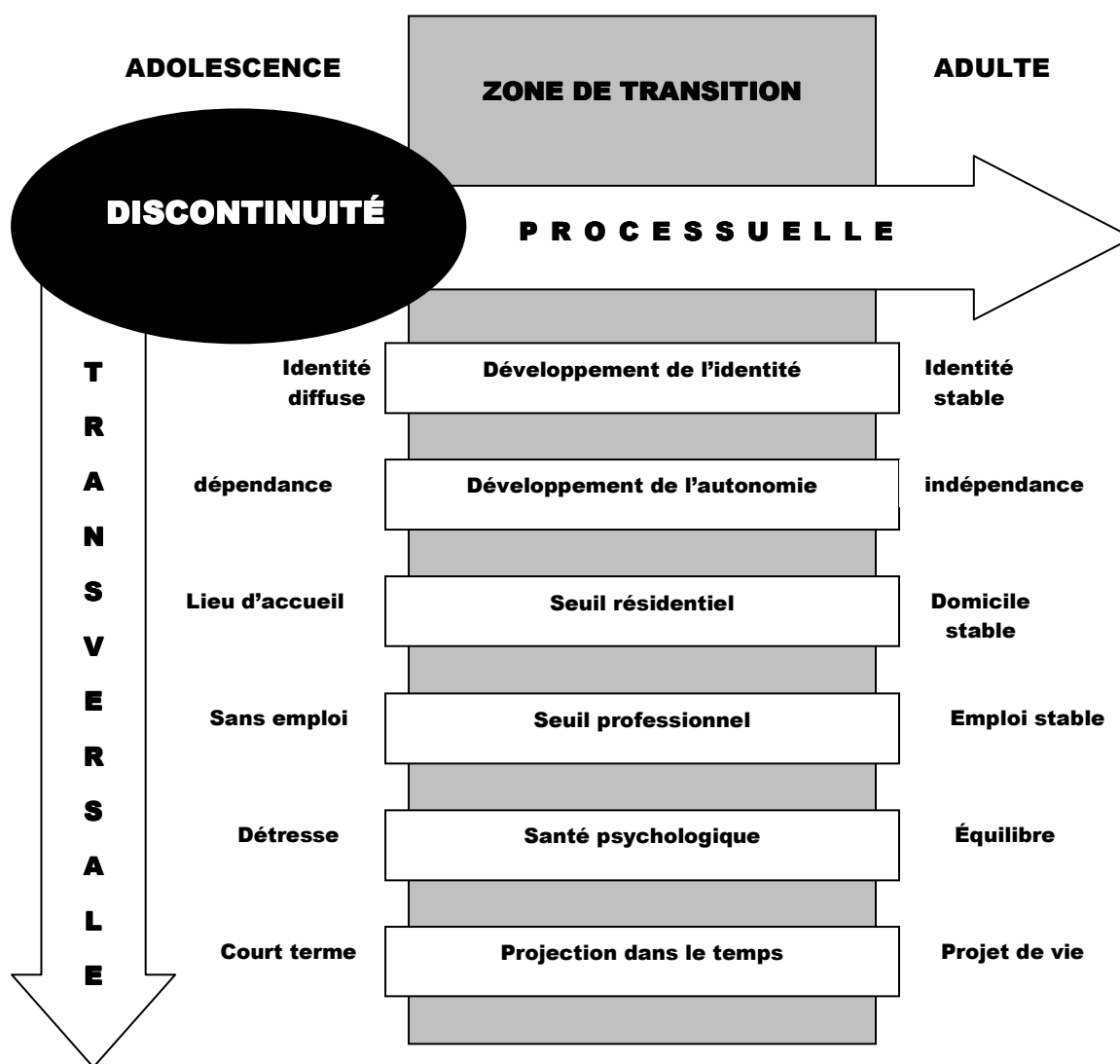
Bien que les recommandations aient été présentées en fonction de chaque dimension du passage à la vie adulte, il ne faut pas comprendre qu'il n'existe pas d'interrelations entre ces dimensions. Au contraire, une intervention efficace de transition à la vie adulte devrait intégrer toutes ces dimensions. On peut d'ailleurs reprocher à certains programmes d'insister uniquement sur une dimension du passage à la vie adulte alors que la réalité du jeune devrait être prise dans sa globalité. Certaines interventions centrées sur un objectif unique créent un cloisonnement, entre les

dimensions du passage à la vie adulte qui devraient pourtant faire partie d'un tout. Il s'avère insuffisant de miser uniquement sur l'insertion à l'emploi sans considérer les autres dimensions du passage à la vie adulte pouvant avoir un impact sur cette insertion. La construction de l'identité ou même la capacité à se projeter dans le futur, par exemple, ont sans contredit une place non-négligeable dans un processus d'insertion professionnel efficace. Cette tendance à la fragmentation de l'intervention par problématique offre donc une réponse partielle et inefficace aux difficultés de passage à la vie adulte observées chez les jeunes de la protection de la jeunesse. Il s'agit donc d'une autre forme de discontinuité par absence d'arrimage entre les dimensions du passage à la vie adulte que j'ai nommé, la discontinuité transversale (voir figure 3.1)

Le manque de globalité dans l'intervention auprès des jeunes adultes issus de la protection de la jeunesse et donc, la surmultiplication des interventions isolées qui en découle, contribue à accentuer la méfiance envers les systèmes d'aide et à augmenter le risque de rupture de liens. Il n'est donc pas surprenant d'observer un sentiment d'impuissance et parfois même, un constat d'échec, chez les intervenants des ressources destinées aux jeunes adultes qui tentent d'apporter une aide aux jeunes provenant de la protection de la jeunesse. Au bout du compte, c'est la détérioration de la situation des jeunes qui devient l'ultime conséquence de cette discontinuité transversale. Il devient plus que nécessaire de mettre en place des interventions globales de transition tenant compte de toutes les dimensions du passage à la vie adulte.

Cela suppose la présence d'un intervenant capable de maintenir un lien d'accompagnement basé sur la relation de confiance et la prise en compte de toutes les dimensions du passage à la vie adulte dans un tout cohérent.

Figure 3.1 Discontinuités et passage à la vie adulte en Protection de la Jeunesse



3.6 Le potentiel du mentorat comme réponse à la discontinuité processuelle et transversale

L'importance accordée au mentorat dans les recommandations que j'ai proposées mérite donc que j'y présente des explications supplémentaires. À travers mon analyse des dimensions du passage à la vie adulte en contexte de protection de la jeunesse, j'ai pu constater à quel point le mentorat pouvait constituer une réponse efficace à la problématique de la discontinuité.

Une définition intéressante du mentorat proposée par le Secrétariat du Conseil du trésor, vient illustrer toute l'importance que peut revêtir le mentor auprès d'un jeune en difficulté. Le mentorat est :

«une relation d'aide et d'apprentissage à moyen ou long terme entre une personne d'expérience (mentor) qui partage ses connaissances, son expérience et ses idées avec une personne moins expérimentée qui est disposée à tirer profit de cet échange »¹⁵.

Plusieurs notions présentées dans cette définition sont en parfaite concordance avec le sens que devrait prendre une intervention dans la zone de discontinuité construite par le système de protection de la jeunesse. En effet, le mentorat permet à la fois une relation d'aide et une relation d'apprentissage. La relation d'aide fait selon moi référence à l'idée d'un soutien informel non loin de l'amitié. Il y a création d'un lien basé sur la confiance et l'acceptation inconditionnelle. Ce type de relation s'avère très difficile à construire entre un jeune et un intervenant compte tenu du rôle d'autorité ou les

¹⁵ Tiré du site du DRHC sur le mentorat : http://www.youth.gc.ca/mentor/fr/qu_est_ce_que.html

responsabilités envers l'institution d'appartenance que doit assumer l'intervenant. Le mentor qui n'est pas perçu comme une autorité auprès du jeune, mais plutôt comme un modèle significatif, peut plus facilement construire une relation égalitaire et se servir de ce potentiel relationnel pour favoriser le développement de la personne qu'il accompagne. La création du lien significatif est selon moi, le préalable nécessaire à toutes interventions visant à favoriser la continuité dans le passage à la vie adulte des jeunes en protection de la jeunesse. Cependant, la création de ce lien significatif s'avère un défi de taille, voire même un risque, pour l'intervention auprès du jeune issu du système de protection de la jeunesse. Il faut considérer que ces jeunes ont vécu dans le passé plusieurs expériences de ruptures ou de discontinuités dans leurs rapports avec des personnes significatives. Un jeune rencontré lors de mon stage me racontait ne plus se souvenir du nombre de familles d'accueil et d'intervenants qui s'étaient succédés lors de sa prise en charge par le système de protection de la jeunesse.

Cette trajectoire de vie parsemée de ruptures ou des liens discontinus semble amener chez le jeune une intériorisation négative de la relation, caractérisée par la méfiance et le rejet volontaire d'autrui. La difficulté à maintenir un suivi continu auprès de quatre des cinq jeunes recrutés lors de mon stage est révélatrice du défi que pose la création du lien significatif auprès de cette clientèle. J'ai pu constater qu'une implication relationnelle trop grande auprès du jeune risque, en certaines circonstances, de créer une réaction de rejet de sa part. Cette réaction de rejet peut se manifester notamment par une demande formelle de mettre fin au suivi ou de fuite de l'intervenant et de la situation d'intervention. À titre d'exemple, lors de mon stage, il m'est arrivé à plusieurs

reprises de devoir rebrousser chemin parce que le jeune n'était pas présent au rendez-vous. Un autre jeune a préféré mettre fin au suivi peu de temps après avoir abordé des sujets plus personnels. Or, Paradoxalement, la création d'un lien significatif avec le jeune constitue à la fois un incontournable dans le processus d'intervention centré sur la continuité lors du passage à la vie adulte et un élément non-négligeable dans le risque de rupture d'un suivi que l'on voudrait continu. Le mentor appelé à développer un lien de confiance avec le jeune doit prendre conscience de la dynamique relationnelle délicate dans laquelle il sera confronté.

Comme il est mentionné dans la définition, l'apprentissage n'est pas exclu du mentorat. Très loin d'une vision de l'apprentissage centrée sur la nécessité d'acquérir des habiletés pour fonctionner en société, le mentorat, permet un partage de connaissances et d'expériences par l'entremise de la relation. Le mentorat est donc un moyen efficace pour concilier à la fois une perspective relationnelle et éducationnelle dans le passage à la vie adulte. Bien que j'accorde une importance prépondérante à la création du lien entre individus, cela ne signifie pas nécessairement que je nie le rôle de l'apprentissage dans le passage à la vie adulte. Je prétends que cet apprentissage est facilité lorsqu'un jeune adulte peut compter sur un modèle lui servant de guide dans la poursuite de ses objectifs. Nous avons vu que la logique du développement de l'autonomie observée dans certains programmes de transition à la vie adulte avait tendance à faire de l'autonomie un processus d'apprentissage individuel menant à devenir indépendant à l'âge adulte. Cela venait créer un biais à savoir que l'autonomie devait être atteinte à la majorité. Dans une perspective visant à contrer la discontinuité

dans le passage à la vie adulte, il est préférable de voir l'autonomie comme un processus de construction graduel où l'individu peut compter sur le soutien d'autrui. Cela s'inscrit très bien dans la vision du mentorat.

Un autre élément qui suscite l'attention dans la définition du mentorat est l'importance accordée à la durée de la relation. En effet, on parle ici d'une relation à moyen ou long terme. Ce type de relation permet l'émergence d'une intervention de continuité dans toutes les dimensions du passage à la vie adulte. Contrairement aux interventions et placements à court terme vécus dans son histoire de prise en charge en protection de la jeunesse, le jeune peut compter sur un lien relativement durable dans son passage à la vie adulte. Par cette expérience positive de continuité, le jeune peut ainsi se projeter plus facilement dans le futur en compagnie de son mentor. Rappelons que la capacité à se projeter dans le futur est une dimension importante du passage à la vie adulte.

En somme, Le mentorat permet d'apporter une continuité dans toutes les dimensions du passage à la vie adulte. Pensons par exemple, au rôle du mentor comme modèle dans la construction de l'identité d'adulte, à son rôle de guide et de soutien dans le développement de l'autonomie ou dans l'insertion professionnelle et résidentielle du jeune ainsi que le soutien psychologique qu'il peut apporter face aux craintes que cela peut susciter. Qui plus est, la globalité des interventions que peut permettre le mentorat, apporte une solution créatrice au problème de la discontinuité transversale souvent observée dans les programmes existants de transition à la vie adulte.

CONCLUSION

En conclusion, la discontinuité vue comme l'absence de passage graduel et progressif entre deux états (rupture) ou l'absence de suivi continu est une problématique centrale dans le passage à la vie adulte des jeunes provenant du système de protection de la jeunesse. À travers toutes les dimensions importantes du passage à la vie adulte s'est construite une dynamique de la discontinuité et ce, malgré une volonté dans certains programmes de transition en protection de la jeunesse de faciliter le passage à la vie adulte. Globalement, les programmes de transition à la vie adulte apportent des solutions intéressantes au manque de préparation souvent observé chez les jeunes à la veille de quitter le système de protection de la jeunesse. Offrant rarement un suivi continu après la prise en charge, ces programmes contribuent cependant à maintenir une discontinuité entre le vécu de jeune en protection de la jeunesse et son ancrage dans la vie adulte. Par son approche centrée sur un lien à long terme et la possibilité d'intervenir globalement, le mentorat se voudrait une alternative intéressante aux programmes de transition ayant tendance à recréer une discontinuité que j'ai qualifiée à la fois de processuelle et transversale.

Toutefois, cette lecture de la problématique et les pistes de solutions qui y sont proposées ne sont pas sans comporter des limites lorsqu'elles sont confrontées aux enjeux de faisabilité. L'enjeu du financement de ce type d'orientation est bien sûr une dimension incontournable. Les potentialités de mettre en place des programmes de suivi après la prise en charge s'avèrent réduites dans un contexte de restrictions budgétaires

qui rendent déjà précaires les programmes courants en protection de la jeunesse. Mais, bien avant les impératifs financiers, ce sont surtout les considérations organisationnelles qui constituent les défis le plus prégnants. En effet, le type de suivi proposé dans le cadre de cet Essai insiste sur une approche globale centrée sur le développement et l'actualisation dans un cadre relationnelle non-directif. Intégrer cette approche dans le contexte organisationnel de la protection de la jeunesse risque d'amener un choc de culture. La mission de protection ainsi que le cloisonnement créé par une logique de programme en protection de la jeunesse sont-ils conciliables avec une logique de globalité de d'acceptation quasi-inconditionnelle du jeune ? Il a lieu de croire que le mariage ne se ferait pas sans frictions et ajustements de part et d'autres.

Au plan éthique, un suivi continu et global après l'atteinte de la majorité du jeune s'avère pertinent dans la perspective d'offrir un filet de sécurité respectant le rythme et la volonté du jeune. Il existe cependant un danger de glissement vers une approche de prise en charge, de plan de traitement où l'absence de collaboration du jeune pourrait être perçue comme un manque de volonté de prendre en main sa situation. À ce niveau, s'entrechoque des valeurs de liberté de choix et de protection des personnes en situation de vulnérabilité. Nous pouvons penser que l'intervenant responsable de ce type de programme devra se positionner face à ces dilemmes éthiques afin de créer une cohérence autour des acteurs et organisations impliqués dans la réponse aux besoins du jeune.

Aussi, au plan clinique, l'intervenant qui serait appelé à intervenir dans un programme de suivi après la prise en charge aurait à prendre conscience de certaines limites en regard du lien à offrir aux jeunes adultes. En effet, offrir un suivi permettant de répondre à la problématique de la dynamique de discontinuité semble aller de soi lorsque cela est présenté de façon théorique et analytique. Cependant, intervenir en contexte réel avec des jeunes issus du système de protection de la jeunesse, nous amène à prendre conscience qu'il ne suffit pas de vouloir mettre en place des programmes novateurs pour obtenir une réponse efficace à des problèmes complexes. À ce sujet, mon expérience de stage m'a confronté au fait que malgré une bonne volonté de l'intervenant d'offrir un soutien continu, le maintien du lien avec le jeune constitue un défi fondamental. Cette limite dans la capacité de créer l'alliance nécessaire à un suivi continu et constructif fait ressortir toute la pertinence de poursuivre la réflexion sur les concepts de rupture et de discontinuité.

La construction de la dynamique de rupture et de discontinuité, me paraît avoir des origines précoces dans la trajectoire de prise en charge en protection de la jeunesse. Or, au-delà des éléments contextuels de la prise en charge déjà soulevés par plusieurs auteurs et praticiens, il serait intéressant, dans une perspective constructiviste, d'investiguer davantage comment est vécu cette dynamique chez les jeunes en protection de la jeunesse et d'analyser plus finement l'impact sur la capacité à créer des liens et de recevoir de l'aide.

Plus globalement, cet essai aura permis de mettre en lumière l'importance du passage à la vie adulte comme étape cruciale dans la construction de la trajectoire de vie d'un individu. Alors qu'à une époque, le passage à la vie adulte était marqué par des seuils d'entrée relativement clairs, la nouvelle donne se caractérise par l'absence de points de repères stables et structurants. Dans ce contexte, il y a émergence de zones de transition qui contribuent à accentuer une image diffuse du statut d'adulte. Ces zones de transition caractérisées par un flou statutaire et par le fait même identitaire, renvoient le fardeau à l'individu de se définir comme adulte. Cette quête d'identité lourdement portée par l'individu dans un contexte de transition diffus, peut devenir source d'une profonde souffrance existentielle. Or, dans ce cadre de réflexion, il serait intéressant de se questionner sur l'impact des difficultés sociales et développementales de passage à la vie adulte dans l'apparition de certaines manifestations de la souffrance comme la dépression, l'anxiété et l'alcoolisme, par exemple.

L'absence de points de repères prédéfinis dans le passage à la vie adulte peut aussi être considérée comme une richesse. Le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte, caractérisé par des balises claires de passage, avait pour avantage renforcer le statut d'adulte et d'éviter la construction d'espaces temporelles d'incertitude. Cependant cette, trajectoire bien délimitée d'entrée dans la vie adulte ne donnait pas l'occasion à l'individu d'explorer d'autres possibilités et de remettre en question ce modèle de vie. Ainsi, malgré le caractère angoissant que peut revêtir l'éclatement d'un modèle prédéfini de passage à la vie adulte et les zones d'indéfinition qui en découlent, cela peut donner l'opportunité à la personne de se construire davantage selon ses aspirations

personnelles, ses valeurs, ses intérêts. Il serait surprenant de constater la forte proportion d'individus qui se retrouvent en crise existentielle après avoir réalisé qu'ils n'ont pas eu le temps au début de leur vie adulte, de faire des choix éclairés au plan professionnel, amoureux et familial. Les temps de transition sont donc des opportunités pour les individus de cheminer positivement. En somme, le passage à la vie adulte qu'il soit source de souffrance ou de construction, mérite qu'on y utilise son potentiel d'intervention dans diverses disciplines.

Pour ce qui est de sa contribution au service social, cette réflexion en regard de la continuité et du passage à la vie adulte permet de repenser le rôle de l'intervenant dans les pratiques de transition en protection de la jeunesse. Se distançant d'une vision purement éducative où l'intervenant serait uniquement appelé à favoriser chez le jeune le développement d'habiletés dans divers domaines, la perspective proposée positionne l'intervenant en tant qu'expert des liens. En devenant médiateur entre la réalité psychosociale du jeune en protection de la jeunesse et les exigences du monde adulte, l'intervenant favorise ainsi la continuité processuelle dans le passage à la vie adulte. De plus, en cohérence avec ses idéaux de globalité, l'intervenant ancré dans la pratique du service social, s'assure de créer des passerelles entre les différentes dimensions du passage à la vie adulte. Le travailleur social devient ainsi le maître d'œuvre de la continuité transversale en s'assurant que le jeune puisse bénéficier d'un accompagnement global qui tienne compte des aspects développementaux (identité, autonomie, santé psychologique, projection dans le temps) et des impératifs d'insertion sociale (logements, qualification et emploi).

BIBLIOGRAPHIE

Livres

BRUNET, Louise. *La réinsertion sociale des jeunes au lendemain du centre d'accueil*, Les publications du Québec, 1989, 22 pages

CYRULNIK, Boris (1983). *Mémoire de singe, paroles d'hommes*, Hachette littérature, Paris, 1983, 303 pages

DESMARAIS, Danielle et al. (2000) *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes : Un portrait complexe une responsabilité collective*, Les Publications du Québec, Ste-Foy, 192 pages

ÉRIKSON, Érik H (1972). *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Flammarion, France, 323 pages

GALLAND, Olivier (1991), *Sociologie de la Jeunesse : L'entrée dans la vie*, Armand Colin, Paris, 231 pages

HOUDE, Renée (1991). *Les temps de la vie : Le développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie*, Gaëtan Morin, Boucherville, 350 pages

MOLGAT, Marc (1996). *La précarisation de la situation résidentielle des jeunes au Québec*, Bibliothèque Nationale du Québec, Québec, 118 pages

Référence :

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE , Librairie Larousse, Paris, 1971

Périodiques et documents

BEAUDOIN Suzanne et al. *Que peut-on faire pour les adolescents placés et abandonnés ? Rapport synthèse*, Institut universitaire sur les jeunes en difficulté d'adaptation, Avril 2001

BEAUJOT, Roderic. *Retardement des transitions de la vie : Tendances et conséquences*, Rapport, Institut Vanier de la Famille, mai 2004

- BIDART, Claire (2005). « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, vol. 54 , automne 2005, pp. 51-63
- BOZON, Michel. « Des rites de passage aux « premières fois ». Une expérimentation sans fins », *Agora, débats/jeunesse*, L'Harmattan, no 28, 2002, pp. 22-33
- BOILY , Claire *Regard des jeunes sur les services qui leur sont destinés : des pratiques à réviser*. Conseil de la santé et du Bien-Être, Mai 2001
- ENGLISH, Diana J. et al. «Readiness for independence: A study of Youth in Foster Care» , *Children and Youth Services Review*, vol. 16, no 3-4, 1996, p 147-158
- GALLAND, Oliver. « Entrée dans la vie adulte. Des étapes toujours plus tardives, mais resserrées », *Économie et Statistique*, no. 337-338, 2001 p. 13-36.
- GALLAND, Olivier « L'entrée dans la vie adulte en France : Bilan et perspectives Sociologiques ». *Sociologie et sociétés*, vol. 28, 1996, pp 37-46
- GAUDET, Stéphanie. « La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte » *Lien social et Politiques*, vol. 46, automne 2001, pp. 71-83
- GAUDET, Stéphanie. « Responsabilité et identité dans les parcours d'entrée dans l'âge adulte : qu'est-ce que répondre de soi à l'âge ? ». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, Vol. 42, no 1, 2005, pp 25-26
- GOYETTE, Martin. « Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec », Association des Centres jeunesse du Québec, Octobre 2003
- MALLON, Gérald P. « After care, then where ? Outcomes of an independent living Program» , *Child Welfare*, jan-fév 1998 vol. 77, no 1, pp 61-78
- MECH Edmund V. «Foster youth in transition: Research perspectives for independent living», *Child Welfare*, sept. 1994, vol. 73, no 5, pp. 603-623
- RUTMAN, Deborah et al. Supporting Young People's Transition From Government Care, Rapport, BC Health Research Foudation with assistance from the Greater Victoria Child and Youth Advocacy Society
- SERGE, Luba et al. *Pilot Study: The Child Welfare System And Homelessness Among Canadian Youth*, National Homelessness initiative, Décembre 2002
- SHÉRIFF, Thérèse et GIROUX Guy. Pauvreté et pratiques novatrices d'intervention en

protection de la jeunesse, Rapport Groupe de recherche et de transferts de connaissance sur la pauvreté, Centre jeunesse de Québec, Bibliothèque Nationale du Québec, Québec, novembre 2001, 109 pages

Essai et Mémoire

NADEAU, France. *Le passage à la vie autonome chez les jeunes ayant vécu un placement en milieu substitut*, Mémoire (M.A), École de Service Social, Université Laval. 2000, 168 pages

FOIGNY, Isabelle. *Modélisation et analyse d'un programme d'apprentissage à l'autonomie pour les 16-17 ans bénéficiaires de services d'un centre jeunesse*, Essai (M.A), Université de Sherbrooke, 1998, 84 pages

Internet

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Mentorat*
http://www.youth.gc.ca/mentor/fr/qu_est_ce_que.html

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC. *Projet Qualifications des jeunes*
<http://www.acjq.qc.ca/qualification/>

DESJEUX et al. , « Retiens la nuit... Enquête sur un nouveau rite de la jeunesse : les bars de nuit, 1999
<http://www.cnrs.fr/Cnrspresse/n376a6.htm>

MICHEL, Franck. *Rites de voyage et mythes de passage*,
<http://www.deroutes.com/Rites.htm>

CASEY FAMILY PROGRAM
<http://www.caseylifeskills.org/>

